

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

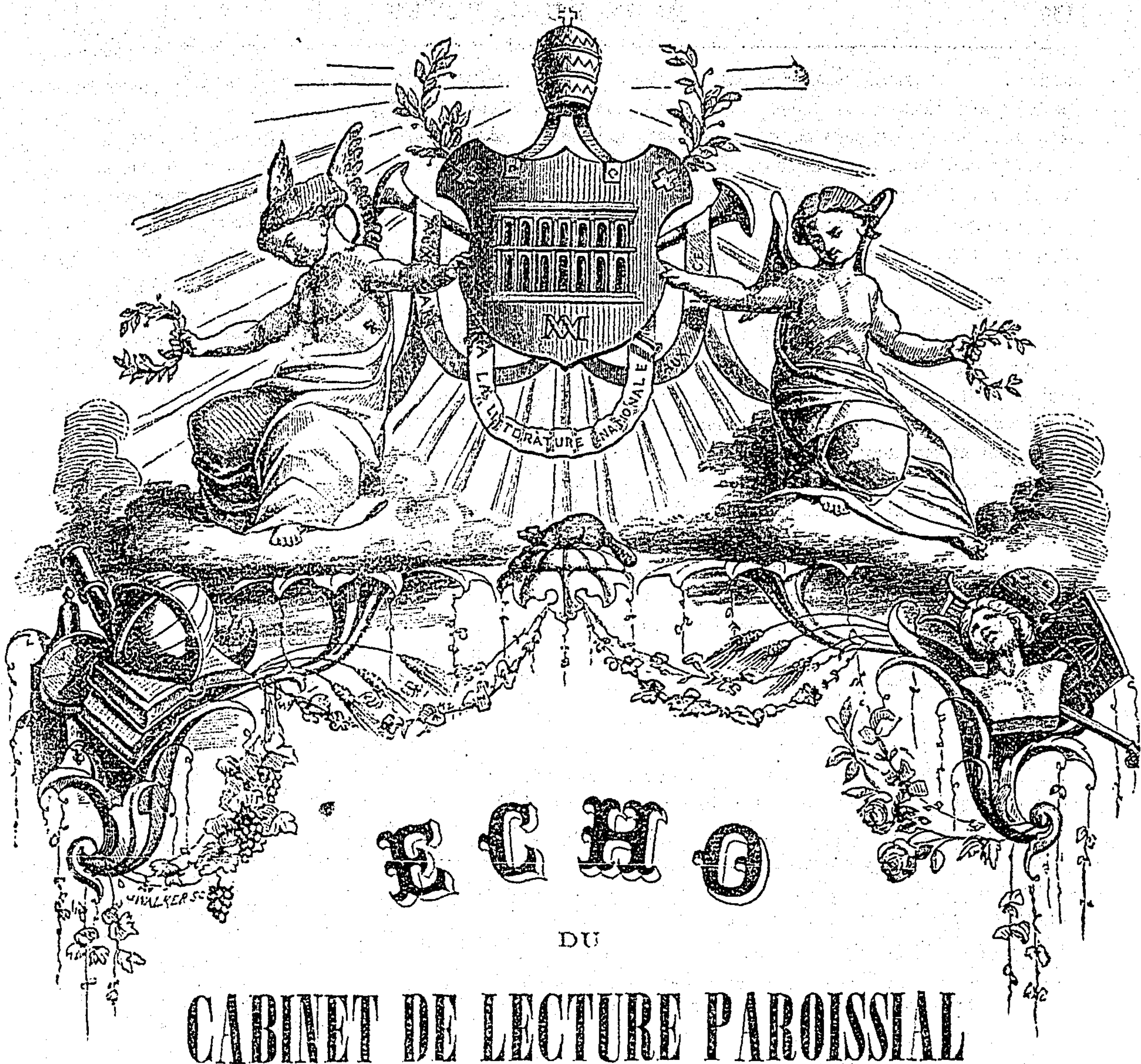
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. IV.

Montréal (Bas-Canada), 15 Avril 1862.

No. 8.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—Cercle Littéraire.—Discours de M. Achille Belle.—Chronique Musicale.—Musique et musiciens, (suite.)—Etude littéraire.—Esquisses Nationales: Les quatre habitants de la Pointe St. Charles, par M. P. Stevens.—Poésie: *Le Merrimac* et *le Monitor*, par M. A. Marsais.—Feuilleton: *La fille du Serrurier*, (suite et fin.)—Véritabletés: *Lettres inédites des frères La Menais*, (à continuer.)—Un peu de tout.—Musique: *Verset ou élévation, pour orgue ou harmonium*, par M. A. Miné, organiste de la cathédrale de Chartres. Problèmes amusants, Charades, Enigmes.—Solutions des énigmes, charades et problèmes du dernier numéro.

### HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 14 avril 1862.

Les discussions de cette année au Sénat et au Conseil Législatif, si elles n'ont pas été suivies de décisions et de votes aussi favorables qu'on l'aurait désiré, auront

au moins pour avantage, de répandre la lumière sur les situations.

Le parti révolutionnaire représenté malheureusement par le Prince Napoléon a été, il est vrai, aussi violent que jamais, mais tandis que nous espérons bien qu'il n'a rien gagné sur l'opinion publique, il s'est exposé à être désavoué solennellement et publiquement par le gouvernement de l'Empereur.

Nous voyons donc ici au moins, une différence entre ce qui s'est accompli l'année dernière et ce qui vient d'arriver actuellement.

L'année dernière le discours du Prince ne reçut pas un pareil désaveu dans les Chambres, de plus il eut l'étrange faveur d'être tiré à cent mille exemplaires par les ordres du Ministre de l'Intérieur et affiché publiquement dans toutes les Communes de France. Cette

année il a été renié publiquement, et c'est avec la plus grande vivacité de langage que M. le Ministre sans portefeuille, l'organe du gouvernement, a déclaré qu'il n'y avait aucun rapport entre la politique du gouvernement et les paroles du Prince Napoléon, et que ce serait commettre l'erreur la plus grande que de le représenter comme l'organe de la pensée de l'Empereur.

Ce n'est pas tout : l'année dernière, M. Granier de Cassagnac ayant soutenu la thèse reproduite cette année par M. de la Guéronnière et M. le Baron David, en faveur de la confédération italienne, s'appuya particulièrement sur cette autorité, croyant reproduire ainsi la pensée intime du gouvernement ; or, le soir même s'étant rendu au Ministère de l'Intérieur et ayant reproduit son argumentation devant une assistance nombreuse, M. le Ministre de l'Intérieur, M. de Persigny l'interrompit avec force et lui déclara qu'il n'avait en aucune manière rencontré l'opinion du gouvernement et qu'il pouvait lui en donner l'assurance formelle. Et c'est à la suite de cette discussion que le discours du Prince Napoléon fut répandu par toute la France.

Cette année nous espérons donc que nous n'aurons pas de publication extraordinaire du discours du Prince Impérial ; nous constatons de plus que le discours de M. le Baron David n'a encore subi aucun désaveu quasi officiel, enfin nous constatons avec satisfaction que M. de la Guéronnière qui passait d'abord pour l'organe officiel d'une haute autorité gouvernementale a singulièrement modifié son opinion telle que nous la voyons exprimée dans ses anciennes brochures—*Le Pape et le Congrès : l'Empereur Napoléon III et l'Italie ; La France, Rome et l'Italie*—qui ont donné lieu à de si grandes appréhensions de la part des catholiques et des fils dévoués de l'Eglise.

Mais, après ces considérations, nous regrettons de ne pas voir des explications plus nettes, plus précises et plus rassurantes dans les discours de M. Billault, organe officiel du gouvernement.

Lorsqu'il répond aux révolutionnaires il s'exprime, sans doute, avec toute la force et la conviction apparentes d'un catholique sincère, mais lorsqu'il s'adresse aux défenseurs du St. Siège, il se fait malheureusement l'écho des inculpations les plus pénibles et les plus dangereuses.

Comme on l'a très bien remarqué, tout ce qu'il a répondu à M. J. Favre, en défendant le droit du Pontife sur le Patrimoine de St. Pierre, était excellent, parfait, digne d'un chrétien sincère et dévoué : seulement on se demandait pourquoi la même argumentation ne s'adresserait pas aussi bien au Piémont lorsqu'il détruit l'état temporel compris dans les Marches et dans la Romagne.

D'un autre côté, lorsque M. le Ministre sans portefeuille répond à M. Keller, pour justifier la conduite du gouvernement vis-à-vis des premières spoliations du Piémont, on ne voit pas comment il ose, dans sa position,

produire des arguments si menaçants pour le domaine actuel du St. Père.

Ainsi ces discours qui brillent il est vrai, par un rare talent, sont trop à double sens, et susceptibles de deux interprétations ; d'un côté ils peuvent être considérés comme le juste châtiment des spoliateurs, mais en même temps, sous un certain point de vue, on peut les envisager comme leur espoir et leur gage dans l'avenir, c'est du reste ce qu'a affirmé M. Ratazzi avec la plus grande assurance aux Chambres Piémontaises.

Done, si le Souverain Pontife, peut être satisfait du soin avec lequel ceux qui se sont montrés ses généreux défenseurs à Rome, se séparent de ses ennemis et de ses adversaires, assurément il ne peut qu'être péniblement affecté en voyant ratifier dans le même discours les entreprises de ses ennemis révoltés et en se voyant même publiquement et notoirement blâmé dans l'administration des Etats qui lui restent.

Quel moment choisit-on pour de pareilles inculpations !

Suivant le *Correspondant*, les discours de M. Billault ressemblent à ces tableaux ingénieux qui, selon qu'on les regarde par la droite ou par la gauche, présentent deux figures différentes.

Nous n'y trouvons rien de bien flatteur pour les hauts faits des révolutionnaires, mais, non plus, rien de bien encourageant pour le Souverain Pontife.

Du reste les Droits de la Papauté, nous dit encore le *Correspondant*, ont trouvé un champion qui revendique une meilleure gloire que celle de l'éloquence humaine, c'est M. Emile Keller.

Nul n'a pu encore cette fois lui refuser le don de la parole la plus noble et la plus émouvante : le *Courrier des Etats-Unis* nous parle de l'effet qu'il a produit, avec une admiration qu'il est bon de constater dans un libre penseur.

"M. Keller, dit le *Courrier des Etats-Unis*, a défendu la Papauté envers et contre tous avec une ardeur, une conviction, et, il faut le dire, une éloquence qui rappelle les plus belles inspirations du Comte de Maistre

"On se rappelle la fin du discours de M. Keller : "La France n'est pas révolutionnaire, car la révolution est la négation du catholicisme et de la liberté. Qu'ils sortent de la foule, ou qu'ils soient sur les marches d'un trône, arrière, arrière tous ceux qui voudraient entraîner le gouvernement et la France à nous ramener au bas-empire !"

M. Keller, paraît-il, a prononcé ces paroles avec une singulière énergie, et M. Gaillardet dit qu'en les prononçant il avait la main levée vers la tribune où se trouvait le Prince Napoléon qui suit assidûment les débats du Corps-Législatif. Le même correspondant ajoute : "Cette péroraison farouche a causé dans la Chambre une sorte de saisissement, à la suite duquel l'orateur a été félicité par ceux mêmes qui ne partageaient pas ses convictions, mais rendaient hommage à son talent."

Au moins on peut dire que M. Keller réunit ces

deux conditions de l'éloquence vraiment admirable : la bonne foi et le talent ; et il répond incontestablement à la définition si profonde des anciens : *Vir bonus, dicendi peritus*.

Il a donc conquis, nous dit M. A. Cochin, par ce second succès qui confirme le premier, cet incontestable ascendant, dû à cette éloquence à nulle autre égale qui vient de la sincérité visible des convictions.

Quand on est éloquent et quand on est sincère, on est deux fois éloquent.

Ainsi, quelles que soient les épreuves du Père des Fidèles en un pareil moment, il est aussi de grandes et immenses consolations pour lui que les ennemis les plus acharnés de l'Église ne peuvent lui enlever.

Il se voit entouré d'une population dévouée affectuonnée, attachée à lui jusqu'à l'enthousiasme, et semblant augmenter ses témoignages, à proportion des insultes et des outrages des impies.

Et ce sentiment ne se borne pas aux citoyens de la ville Sainte, il a ses partisans] nombreux, on peut dire innombrables, dans toutes les villes d'Italie comme dans toutes les villes de la Chrétienté ; et ce sentiment même ne s'arrête pas aux enfans fidèles de l'Église, on voit qu'il est même partagé par presque tous les adversaires politiques du gouvernement du St. Siège.

Quant a-t-on jamais vu un adversaire à la fois plus violemment combattu, et en même temps plus universellement respecté, commandant l'affection et l'estime d'une manière plus forte, plus imposante, plus irrésistible ? aussi, en considérant et hommage involontaire rendu comme de toutes parts à la vertu, à la sainteté, au désintéressement le plus complets, avec quelle peine et quelle amertume avons-nous vu un ministre de l'Empereur, un organe officiel d'une politique qui a toujours prétendu dispenser la protection la plus haute et la plus généreuse, avec quelle peine, disons-nous, l'avons nous vu laisser tomber de ses lèvres ces regrettables paroles d'obstination, d'entêtement, que rien ne peut excuser dans la forme, et que rien ne doit justifier dans le fond !

On se déclare catholique, mais est-ce ainsi qu'on traite un Père, un Pasteur, un Pontife ? On se déclare les défenseurs du principe d'autorité dans le monde, est-ce donc ainsi qu'on doit livrer à la haine et au mépris le plus auguste des Souverains ?...

Et dans le fond d'ailleurs, qu'a-t-on à lui reprocher ? Par l'inauguration d'une politique nouvelle on lui a fait perdre les trois quarts de ses États et sans vouloir lui accorder aucune espérance de restitution et de réparation pour l'avenir, on prétend lui imposer sans discussion possible, sans atténuation quelconque, la manière dont il devra gouverner le peu qu'on lui laisse.

S'étonner de la résistance à de pareilles conditions, et qui plus est, la taxer par les expressions les plus bles-

santes et les plus dangereuses dans un tel moment, c'est passer toutes les bornes de la justice, de la loyauté et de la convenance.

Le St. Père sera vengé dans la conscience de ses enfans et dans l'esprit de tous les hommes de bien, et quant à M. le ministre sans portefeuille, avec l'ingénieuse subtilité de ses discours à double face, pleins de sévérité il est vrai pour les ennemis du St. Siège, mais remplis de menaces inquiétantes pour les droits du St. Père, nous regrettons de ne pouvoir le proclamer véritablement un grand et admirable orateur suivant la définition : du *Vir probus* :—nous aimerions à lui voir relever cette grande profession du barreau dont il a été si longtemps l'une des plus grands gloires et nous regrettons qu'avec de si admirables qualités on ne craigne pas de paraître plus subtil et plus adroit, que fort, vrai, juste et loyal.

Agir cependant autrement, c'est s'exposer à faire considérer le noble état d'avocat comme en l'a compris à des époques d'abaissement, de dégradation et de décadence.

*Advocatus et non Latro  
Res miranda Populo.*

D'ailleurs si le mal a ses orateurs habiles et ses partisans nombreux dans le monde, le St. Père peut voir avec bonheur que le bien a ses orateurs et ses partisans non moins forts et non moins nombreux, l'époque actuelle nous en apporte une preuve.

Ces grandes conférences de N. Dame de Paris, fondées il y a près de 30 ans et qui ont vu déjà de si grandes et si mémorables affluences, sont cette année aussi suivies que jamais et toujours par la même classe d'auditeurs.

Des jeunes gens, des savans, des hommes appartenant aux positions les plus hautes et qui viennent témoigner que la vérité a sur les cœurs un empire éternel au milieu des luttes les plus cruelles qu'il lui faut subir, assistent aux conférences actuelles du P. Félix, et cela sous les voûtes de la vieille Notre-Dame magnifiquement restaurées.

Cet auditoire que le P. Lacordaire et le P. de Ravignan ont vu si grand, si imposant, si attentif, le P. Félix, arrivé à sa dixième année de stations, le trouve aussi empressé, aussi nombreux, aussi avide de la parole sainte.

Laissons parler un auditeur du R. P. Lacordaire :

“ Quel auditoire mon Dieu ! l'immense nef de la cathédrale n'y suffisait pas : les bas côtés même étaient assiégés de jeunes gens, qui pour mieux entendre et pour entrevoir au moins le visage ou les gestes du prédicateur, montaient sur les balustrades, escaladaient les piliers des colonnes, et formaient à l'œil comme des vagues plus élevées au milieu d'un océan de têtes humaines.

"Jamais je n'oublierai l'émotion qui me remuait jusqu'au fond du cœur chaque fois qu'il me fut donné d'assister à ces grandes solennités de la foi catholique.

"Quel frémissement quand l'éloquent dominicain, enveloppé de cette robe de laine si blanche, si austère et si simple, la tête rasée, ceinte seulement d'une couronne de cheveux comme d'une auréole, apparaissait dans la chaire de vérité, et quand se relevant après s'être prosterné devant Dieu, il promenait sur la foule émue son regard étincelant comme celui de l'aigle ! puis quel silence profond ! comme nous buvions à longs traits toutes les paroles, comme nous dévorions ses gestes du regard, comme nous étions suspendus à ses lèvres si puissantes et si douces d'où le miel décollait, d'où jaillissait l'éclair, d'où la lumière et la charité s'épanchaient sur nous comme d'un foyer divin !"

Or cette année, c'est le même auditoire qu'a trouvé le P. Félix, les âmes les plus jeunes et les plus exposées aux séductions du siècle, les esprits les plus éclairés et les plus en butte aux présomptions de la science humaine, les plus hauts fonctionnaires et les plus hauts dignitaires de la société officielle, assis à côté des étudiants et des élèves des écoles militaires ; des représentants, les gloires du barreau, des membres de l'Académie, des officiers et des généraux.

Ceci est un symptôme consolant et au moins sommes nous loin du temps où les apologistes de la religion ne trouvaient pas un lecteur ou un auditeur sous le règne des monarques très-chrétiens du siècle dernier.

Dans les années précédentes, le R. P. Félix, avec un rare talent a traité la grande question du progrès, il a reconnu d'abord ce qu'il y a de grand et de légitime en lui et ensuite il a su montrer vigoureusement et avec une grande force d'évidence, que ce progrès, but sublime et séduisant, loin de trouver un ennemi dans la doctrine et les vues de l'Eglise, avait son plus grand obstacle en ce que l'Eglise elle-même combat le plus violemment, c'est-à-dire dans les passions, et son plus grand auxiliaire dans la grâce et les lumières de J. C.

Ainsi donc, l'Eglise n'est aucunement embarrassée pour admettre les aspirations si vives du monde vers le progrès, mais, en même temps, elle peut et doit proclamer que c'est le christianisme qui, vainqueur des passions et de la concupiscence, peut réaliser le plus excellemment le progrès ; le progrès dans l'homme, dans la famille, dans la société, le progrès individuel, social et politique.

Après avoir exposé et démontré ces différents points dans les dernières années, le R. P. Félix a admirablement terminé ses Conférences de l'année dernière en traitant la grande question de l'éducation et en montrant, dans ce langage lumineux et frappant qui lui est propre, que l'éducation c'est la formation de l'homme à la société par la famille.

Cette question de l'éducation venait donc bien à sa place, après qu'il avait déjà parlé du perfectionnement de la société, de la famille et de l'individu par le christianisme.

Actuellement, le R. P. Félix continue ses considérations sur le progrès, et il arrive à montrer cette année : *le progrès que le christianisme vient apporter dans l'ordre intellectuel.*

Ce n'est pas tout d'avoir exposé les services que la religion a rendus au monde social et politique par sa lutte contre les mauvaises passions du cœur de l'homme et de plus par la révélation de ces vertus divines qui ont transformé l'homme et la société et qui peuvent toujours de plus en plus les élever plus haut ; ce n'est pas tout d'avoir montré le secours puissant que l'homme moral et social y a déjà trouvé, reste encore maintenant à se demander si l'on peut affirmer que l'homme a aussi trouvé dans le christianisme un véritable progrès intellectuel, et c'est ce que le R. P. Félix prétend démontrer cette année, pour confondre les ennemis aveugles de l'Eglise et pour édifier et éclairer ses enfants fidèles.

Dans la première Conférence, le R. P. Félix a montré que, jusqu'au christianisme, la raison a fait, il est vrai, des conquêtes mémorables et dignes de considération ; mais pardessus le monde des idées conquises par la raison, ne peut on admettre qu'il y a d'autres vérités, d'autres notions que la raison ne peut atteindre elle-même et qui peuvent être communiquées par la révélation et par la Foi ? or, c'est précisément ce qu'il en est.

Nous pouvons bien admettre, dit le P. Félix, qu'au-dessus du soleil et des étoiles qu'aperçoit le regard naturel, il y a d'autres soleils et d'autres étoiles que le regard ne peut atteindre et que ne peuvent même faire apercevoir les moyens les plus puissants de la science, et bien que nous ne puissions les voir notre raison en admet la possibilité, et aussi bien leur accord pour former avec le monde que nous connaissons, l'universel concert des mondes.

Or, c'est précisément ce qui arrive dans l'ordre intellectuel ; par de là les vérités que peut atteindre la puissance de notre raison, il en est bien d'autres que la Foi nous permet d'atteindre, vérités qui non seulement élargissent le domaine des connaissances humaines, mais qui de plus éclairent d'une lumière plus grande, précisent et complètent toutes les notions d'un ordre infériorité déjà conquises par la raison.

Ainsi, ce monde que la Foi ouvre devant la raison non seulement aggrandit le champ de ses notions mais il illumine encore plus, il précise, il ratifie infailliblement les conquêtes déjà accomplies par la raison seule.

Done, la Foi n'est pas un obstacle pour la raison, c'est un auxiliaire, et le plus précieux des auxiliaires, elle assure ses conquêtes, elle lui en ouvre d'autres ; la révélation ce n'est pas la négation du domaine de la raison,

mais elle en est la protectrice la plus puissante, elle l'assure contre ses défaillances, et, de plus, en recule indéfiniment les frontières, le terme et les limites.

Par conséquent, le secours donné par le christianisme à la raison est le principe le plus efficace du développement de l'esprit humain et du progrès général de l'humanité dans l'ordre intellectuel.

Nous n'avons pas pour objet de donner le résumé des raisonnemens du P. Félix, mais plutôt d'exposer le sujet qu'il doit traiter cette année. Ce que nous en avons dit suffit pour montrer quelle en est l'actualité et quel en est l'intérêt.

Les journaux nous ont déjà dit quelle était l'affluence des auditeurs. Nous sommes sûrs d'avance qu'il en sera ainsi à chaque station.

Voilà les grandes joies de l'Eglise, le concours des âmes et leur attention réfléchie et respectueuse aux grandes vérités quelle a mission d'enseigner.

La réunion empessée de cette foule lettrée, intelligente, l'élite du monde entier, la gloire la plus grande de l'humanité se pressant au pied de cette chaire, sous les voûtes colossales de la grande Basilique à laquelle l'autorité qui gouverne la France vient de prodiguer ses trésors pour la rendre aussi nette, aussi resplendissante, aussi splendide qu'elle le fut jamais.

Quel grand spectacle et quel grand enseignement !

Il semble que les Princes du Génie humains gouvernent seuls le monde, leurs doctrines funestes semblent accueillies sans conteste, et pendant ce temps là le ministre de J.-C. trouve l'élite de la société pressée à flots immenses pour entendre et accepter avec avidité, avec amour, la vérité qu'il enseigne.

On parle de vieillesse, de décrépitude et de ruines, et l'orateur chrétien montre la source vraie du progrès dans le christianisme et sa parole est acceptée par ce qu'il y a de plus éclairé, ou au moins par ce qui peut représenter l'élite des intelligences.

Et il démontre ces vérités sous ces voûtes de la vieille cathédrale, voûtes rajeunies, raffermissées, maintenant pour des siècles par une administration intelligente, voûtes aussi solides actuellement qu'au premier jour, aussi belles et aussi magnifiques, que lorsqu'elles éclataient de toutes les merveilles de l'art chrétien des anciens jours.

Done, la vérité du Seigneur ne passe pas, elle ne défaille jamais et elle peut communiquer de son immortalité à tout ce qui lui est uni et à tout ce qui se rattache à elle.

### CERCLE LITTÉRAIRE.

Nous publions ci-après le discours que M. Achille Belle, Président du Cercle Littéraire a prononcé, à la séance publique de cette société, le 25 février dernier.

Ce discours aussi bien écrit que bien inspiré contient une appréciation du Cercle Littéraire, et à ce titre nous le recommandons fortement aux jeunes gens qui désirent faire partie de cette société appelée comme l'Union Catholique, à jouer un rôle dans le mouvement littéraire de notre pays.

M. le Supérieur,

Mesdames et Messieurs,

Le Cercle Littéraire a déjà eu l'honneur de paraître devant l'auditoire d'élite qui a l'habitude de fréquenter cette salle et je ne crois pas me tromper en disant qu'il a été bien accueilli.

Je n'entrerai pas maintenant dans le détail de la formation du Cercle Littéraire et des élémens qui le composent ; je ne mentionnerai pas non plus le but dans lequel il a été fondé et je ne dirai rien des moyens employés pour atteindre ce but : car, vous connaissez, aus-i bien que moi toutes ces choses. Dans les séances publiques qui ont précédé celle-ci, toutes les explications nécessaires sur ce sujet ont été données, en sorte que revenir là-dessus aujourd'hui ne serait que répéter ce qui a déjà été dit plusieurs fois.

Je sais néanmoins l'occasion qui se présente pour vous faire part de quelques remarques et pour répondre à quelques objections.

D'abord, il n'est pas hors de propos de constater que le Cercle littéraire existe depuis cinq ans, et que pendant cet espace de temps, il a réellement produit des travaux utiles et intéressants. A part des séances publiques, dont je viens de parler, les membres du Cercle Littéraire sont venus tour-à-tour communiquer ici au public le résultat de leurs efforts et de leurs études. En outre, les séances particulières de chaque semaine n'ont pas été sans donner quelques fruits. Vous avez pu juger par le compte-rendu de M. Génand, publié dernièrement dans l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* des progrès du Cercle Littéraire.

Mais, dit-on, vous êtes peu nombreux, malgré qu'il y ait un grand nombre de personnes instruites et ainsi votre œuvre ne renferme pas tous les élémens qui pourraient lui donner le plus d'éclat et de succès.

A cela nous pourrions répondre que le Cercle Littéraire renferme actuellement près de cinquante membres tant actifs que correspondants, sans parler des membres honoraires, ce qui est beaucoup pour une société de cette nature.

Mais, pour bien apprécier la valeur d'une association littéraire, il ne faut pas la juger par le plus ou moins grand nombre de ses membres. La valeur numérique dans ce genre ne doit pas l'emporter sur toutes les autres considérations. Si cette objection de quantité était soutenable, que faudrait-il dire de l'Académie française qui ne compte que quarante membres ? Faudrait-il prétendre que le petit nombre des académiciens empêche l'Académie d'être une œuvre utile ? Pourtant, il y a en France, hors de ce sanctuaire de la science de la littérature et des arts, beaucoup de savants, de littérateurs et d'artistes qui seraient aussi dignes d'y être admis que ceux qui y trônent actuellement.

J'aurais dû peut-être faire précéder la comparaison entre le Cercle Littéraire et l'Académie française de la formule consacrée par l'usage dans des circonstances

semblables : *si licet minima maximis comparare*. Mais, vous me pardonnerez facilement cette hardiesse en pensant à l'objection que j'ai mentionnée. Vous direz en même temps, avec moi, qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait des travaux littéraires, que tout le monde se mêle de littérature, qu'un petit nombre de personnes zélées, ayant des aptitudes littéraires ainsi que le temps et les moyens nécessaires, peuvent se rendre réellement utiles à eux et aux autres.

Les Canadiens-Français s'occupent, depuis plusieurs années, de l'idée de fonder une littérature nationale. Vous avez applaudi, il y a quelque temps, à la lecture de M. David, l'un des membres du Cercle Littéraire, qui a parlé en faveur de cette idée, et qui a démontré, je crois, qu'elle était réalisable.

Eh ! bien, c'est au moyen d'associations littéraires, comme le Cercle Littéraire, l'Union Catholique et autres sociétés semblables, que l'on parviendra à ce but vraiment désirable, d'avoir, en Canada une littérature nationale. J'oserais même dire, en passant, que le Cercle Littéraire peut se flatter de compter parmi ses membres la plupart des jeunes gens de Montréal qui ont des aptitudes littéraires et qui se préoccupent sérieusement de l'établissement d'une littérature nationale.

Je ferai remarquer que si nous voulons avoir une littérature nationale saine et bien choisie, nous ne devons pas désirer un grand nombre de littérateurs. Il vaut mieux ici que la qualité supplée à la quantité plutôt que celle-ci à celle-là.

En même temps, tout le monde conviendra que des sociétés comme celles dont je parle, sont de puissants moyens de conserver notre nationalité. En supposant que cette raison seule pourrait être invoquée en faveur de semblables réunions, ce serait là une raison capitale qui l'emporterait sur tout autre argument.

J'ai parlé, il y a un instant, de l'Union Catholique fondée dans un but d'instruction mutuelle littéraire et religieuse.

Nous avons tous été heureux d'assister à la séance publique de cette société donnée dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissial.

Cette dernière société, ainsi que nous l'avons appris dans la séance publique qu'elle a donnée, il y a quelque temps, est une congrégation religieuse en même temps qu'une association littéraire. Elle a réuni, dans son double but, deux des principaux éléments constitutifs de notre existence comme peuple, et, à cause de cela, elle mérite nos plus ardent sympathies.

Quoique le Cercle Littéraire ne soit pas, à proprement parler, une congrégation religieuse, il doit, comme vous le savez, "respecter hautement et en tout l'enseignement de l'église catholique," et c'est là une de ses règles fondamentales. En outre, les catholiques seuls peuvent faire partie de cette société. De là, il suit naturellement que, dans leurs études, dans leurs travaux et dans leurs productions, les membres du Cercle Littéraire, s'obligent de ne jamais s'écarter du respect qu'ils doivent à leur religion et cela peut être considéré comme une garantie auprès de tous les hommes de bien.

On l'a répété maintes et maintes fois, la religion est pour nous la base de notre nationalité. Sans elle, nous ne sommes rien, non-seulement comme hommes, non-seulement comme particuliers, mais encore comme nation.

Or, Mesdames et Messieurs, vous savez qu'un souffle impétueux portant en lui-même tous les germes de des-

truction et de mort, est passé sur les vieux peuples de l'Europe qui s'agitent et se tourmentent aujourd'hui, comme s'ils présageaient de grandes catastrophes. Partout l'erreur s'est introduite ; les têtes les plus élevées ont même été touchées. Malheureusement pour nous, la fièvre du mal a aussi fait irruption dans le nouveau monde.

En Europe, tous les hommes de bien, et vous voyez leur tête les évêques et le clergé, tous ceux dont les cerveaux n'ont pas été envahis et brûlés par les idées nouvelles et fausses qui ont été répandues dans les intelligences pour les pervertir, se réunissent pour faire face à toutes ces calamités et pour arrêter ces désordres.

Ici, en Canada, ne devons-nous pas, nous aussi, nous rallier pour compter nos forces et pour former une phalange épaisse et qui ne sera pas entamée facilement ? Oui, nous le devons.

Eh ! bien, le clergé en tête, ici comme en Europe, nous avons commencé, depuis longtemps déjà, cette œuvre qui doit nous sauver. Le Cabinet de Lecture Paroissial s'est élevé et à la tribune de cette société, nous n'avons jamais vu et nous ne verrons jamais paraître des individus, qui, en même temps qu'ils foulent aux pieds leur religion, insultent le nom si glorieusement porté par nos ancêtres et par nous, Canadiens-Français. Nous n'avons jamais vu non plus sortir de sa bibliothèque ce qui cause la honte des familles et le déshonneur du peuple.

À côté ou plutôt au milieu de cette institution devenue la plus importante et la plus florissante peut-être de toutes les institutions canadiennes de ce genre, le Cercle Littéraire, formé d'un noyau de jeunes gens, de bonne volonté, avance avec courage et avec ardeur vers son but utile et glorieux. Il accueille avec empressement, avec plaisir, avec bonheur, tous ceux qui sont de bonne foi, qui peuvent se rendre utiles et qui veulent travailler à se perfectionner.

Les avantages qu'offre le Cercle Littéraire sont immenses. Les dangers ordinaires des réunions de la jeunesse sont éloignés, tant par le but de la société et par les règlements qui ordonnent les séances, que par la présence du prêtre. Il est clair aussi que l'on ne peut craindre une mauvaise direction dans les études.

Le bon ton et le bon goût gagnent nécessairement à être pratiqués. Or, dans les séances privées du Cercle littéraire, chaque membre peut soumettre ses travaux à ses collègues et en demander la critique. En faisant cela, il n'a pas à craindre l'envie, les moqueries et le sarcasme. Cette critique qui ne s'exerce que lorsqu'elle est demandée spécialement par l'intéressé, est toujours bienveillante et dans l'intérêt de tous. Chacun dit joliment et en termes mesurés, ce qu'il trouve bien et aussi ce qui lui paraît contraire aux règles de la littérature et du bon goût. C'est aussi là un moyen qui nous est donné d'apprendre à apprécier l'ouvrage des autres. Quant à celui qui s'est ainsi soumis à la critique, il a l'avantage de connaître les passages faibles ou inconvenants de son essai et il est mis à portée de les corriger. Je crois que c'est là un grand avantage pour celui qui se livre à la littérature. Il vaut mieux que ses travers soient redressés privément entre lui et ses amis que sa réputation soit anéantie ou compromise publiquement par suite de ces mêmes travers.

C'est aussi avec de semblables essais que les spécialités se font connaître et qu'elles sont favorisées.

Mais, l'un des avantages les plus importants que produisent ces réunions, c'est de mettre les jeunes gens en présence et de leur procurer l'occasion de se connaître et de s'apprécier. Dans le Cercle Littéraire, tout ce qui peut servir à préjuger les individus les uns contre les autres est soigneusement mis de côté. Les allusions à la politique actuelle sont sévèrement interdites et les personnalités sont évitées avec soin. Vous concevez donc facilement, Mesdames et Messieurs, quel bien cet état de choses peut produire hors du cercle même. Pensez-vous que si ces jeunes gens, qui ont pu se connaître et s'estimer pendant plusieurs années, se trouvaient ensuite sur la grande scène du monde dans des partis opposés, ils auraient les uns contre les autres cette acrimonie, cette rage et cette haine qui naissent des combats malheureusement si fréquents entre partisans politiques? L'on sait que la plupart du temps ces grandes difficultés sont aigries par la mésintelligence de gens qui n'ont jamais eu l'occasion de se connaître autrement que par les grands coups qu'ils se sont portés mutuellement. S'ils avaient été amis, s'ils l'étaient toujours, s'il y avait entr'eux l'un de ces liens qui attachent fortement les hommes les uns aux autres, s'ils avaient été et s'ils étaient nés par un intérêt moral, puissant et commun, jamais ils ne pourraient tomber dans ces exagérations nuisibles à eux et aux autres.

Voilà, Mesdames et Messieurs, des réflexions que je prend la liberté de soumettre à votre considération. J'espère que vous les accueillerez favorablement.

La séance actuelle du Cercle Littéraire a été précédée de circonstances particulières dont je dois dire un mot.

Dans notre séance du 12 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de notre patron, M. le Supérieur du séminaire St. Sulpice, à qui le Cercle Littéraire doit, comme vous le savez, son existence. M. le Supérieur ayant fait voir qu'il désirait que le Cercle Littéraire donnât une nouvelle séance publique, nous ne pouvions lui refuser cette satisfaction. La promesse que nous lui avons faite alors, nous l'exécutons aujourd'hui. Nous serons heureux si nous pouvons remplir notre tâche convenablement et nous comptons sur vous pour cela. Si vous nous accueillez aussi favorablement dans la circonstance présente que vous nous avez accueillis déjà, nous serons pleinement satisfaits; car nous serons certains alors d'avoir accompli notre tâche avec honneur.

Avant de terminer, je ne dois pas oublier l'offre généreuse qui nous a été faite par les musiciens et les chanteurs que nous aurons le plaisir d'entendre aujourd'hui. En nous prêtant leurs concours, ils nous rendent certainement un service dont nous devons être reconnaissants. Aussi, nous les prions de vouloir bien recevoir nos plus sincères remerciements.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, nous allons passer aux autres ordres du jour de cette séance.

Comme vous avez pu le voir, par le programme de cette soirée publié dans les journaux, M. Royal devait donner une lecture sur la statistique. Mais, un événement regrettable empêche M. Royal d'assister à cette séance et d'y prêter son concours.

M. Chs. A. Pariseault nous parlera de la déclamation, de son importance intrinsèque et de la nécessité d'en faire une étude toute spéciale. Enfin, comme complément de son essai, M. Pariseault déclamera un morceau choisi de littérature.

## CHRONIQUE MUSICALE.

Québec, 8 avril 1862.

Ce serait tout de même une singulière manière de faire une chronique musicale que de commencer par une tirade contre l'anglomanie; et c'est pourtant ce que je pourrais faire sans trop m'écarter de mon sujet; que l'on juge:

Hier, je me dirigeais vers Mont-Plaisant, encapoté comme un Russe, mais rêveur comme un Napolitain, je songeais..... à quoi? je n'en sais trop rien; peut-être au progrès de notre littérature nationale, peut-être à la conservation de notre belle langue française..... quoiqu'il en soit, voilà que je m'entends apostropher par un jeune avocat du barreau de Québec:

—Comment avez-vous aimé le concert de samedi? me dit-il; et sans attendre de réponse:—C'était charmant! charmant! Et, n'est-ce pas qu'il y avait une bonne maison?.....

Lecteurs qui parlez la langue des Fénelon, des Racine et des Boileau, apprenez, si vous l'ignorez, qu'une belle salle, une bonne maison, veut dire: un nombreux, un respectable auditoire, et dites-moi, je vous prie, comment vous aimez ce langage bariolé de mon ami l'avocat.

Donc, samedi soir, un nombreux et brillant auditoire allait applaudir aux succès de M. Lavigueur et de ses confrères musiciens, à la Salle de Musique de la rue St. Louis.

M. Lavigueur s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup d'aisance et de talent. Il fut rappelé après une fantaisie sur *La Fille du Régiment* qu'il exécuta tout d'abord, puis après *l'Incantation de la Jongleuse*. La fantaisie sur *Dom Pasquale* et les variations sur *Le Carnaval de Venise*, qu'il exécuta ensuite, furent pour lui l'occasion d'un véritable triomphe.

On désirerait peut-être plus de délicatesse d'exécution chez M. Lavigueur; quoiqu'il en soit, il y a tant de passion et de sentiment dans son jeu, que, lorsque l'on songe que cet artiste a pu acquérir autant d'habileté sans le secours d'aucun maître, on se demande si, avec les avantages ordinaires que l'on a en Europe, il ne serait pas devenu un artiste d'élite parmi les artistes d'élite.

Le piano a été tenu alternativement par M. Dessane, par M. Damis Paul et par un autre virtuose qui est beaucoup trop proche parent avec certaine personne qui tient la plume en ce moment pour que j'ose seulement prononcer son nom. Le premier a exécuté avec beaucoup de netteté et de talent un morceau de Schuloff intitulé: *Airs Bohémiens*, et le second, dans un duo concertant pour piano et violon, a fait admirer une exécution des plus faciles et des plus brillantes. Un autre artiste, M. Range, a aussi eu un très-beau succès dans l'exécution de deux motifs d'*Ernani*, sur le cornet à piston. M. Range joue de son instrument avec une grande pureté, et de longs applaudissements lui ont témoigné du plaisir qu'il a causé.

Enfin, et pour en finir avec la partie instrumentale de ce concert, MM. Warneke, de Lachevrotière, Paré, Tessier, Fraser, et les artistes mentionnés plus haut, se réunirent tous pour exécuter deux morceaux d'ensemble: l'ouverture de *Tancredi* et l'*Andante* de la sonate en *la* de Beethoven. Le premier plût beaucoup, le



second fit baïller. Les sonates de Beethoven sont toutes écrites pour grand orchestre; réduites à un petit nombre de parties et exécutées dans une grande salle, ça n'a plus d'effet. Il y a des gens qui craindraient de faire montre d'ignorance s'ils ne disaient pas qu'ils se sentent transportés au troisième ciel, ou, tout au moins, qu'ils éprouvent la chair de poule, lorsqu'ils entendent de la musique classique, fût-elle exécutée sur une épinolette; je ne suis pas de ceux-là.

M. Emmanuel Blain a brillé au premier rang dans la partie vocale de la fête. M. Blain ne possède qu'une voix assez faible, mais il sait la faire valoir en véritable artiste. Il n'est guère possible de mieux phraser, de mieux dire un morceau qu'il sut le faire dans l'air du *Philète* par lequel il a débuté et qui lui a valu tant d'applaudissements et de *bravos*.

Notons en passant le *Chant des Voyageurs*, paroles de M. O. Crémazie, musique de M. Dessane, qui, lui aussi, a eu l'honneur d'être *bissé*, et hâtons-nous d'arriver au chœur de Laurent de Rillé: *La Retraite*, qui a terminé le concert. Je demande bien pardon au lecteur de la monotonie de ma chronique, mais, ici encore, je n'ai à faire que des éloges. Si l'on me permettait de parler de mes impressions toutes personnelles, je dirais que rien dans le concert de samedi ne m'a ému autant que ce chœur de *La Retraite*. Peut-être cela est-il dû aux souvenirs que ce morceau me rappelle..... Il me semble, en effet, entendre encore les orphéonistes de l'École Chevê chanter ce même morceau dans l'École de Médecine de Paris..... je crois entendre encore les tambours des soldats, faisant leur ronde du soir dans les rues de la capitale de la France, et voir accourir tous ces braves *piou-piou* à la figure honnête, au cœur généreux, et qui seraient tous prêts, au premier mot de leur Empereur, à se montrer les dignes fils des Croisés....

Mais, me voilà à parler Empereur, soldats et croisés..... j'abuse peut-être du privilège des chroniqueurs, lesquels, comme l'on sait, ont droit d'exploration dans les vastes domaines de la digression, et ont carte blanche pour traiter tous les sujets, à peu près comme les honorables membres de l'Assemblée Législative lorsqu'ils ont à voter sur une réponse au "discours du trône".....

Revenons au chœur de *La Retraite* et, *subito*, terminons notre compte-rendu en disant que ce morceau a couronné dignement une fête artistique dont le dilettantisme québécois gardera longtemps souvenir.

FRÉDÉRIC SAILLY.

## MUSIQUE ET MUSICIENS.

### III.

Qu'est-ce qu'un musicien?

L'éducation première, chez le musicien, est généralement assez négligée, et cela s'explique par le peu de loisirs que lui laissent les études musicales.

Enfant de parents peu instruits, le musicien sait lire, écrire et compter. Il lit couramment, ignore presque toujours l'orthographe de sa langue, et compte mieux et plus souvent les valeurs d'une mesure que la monnaie qu'il touche bien rarement en abondance. Enfin le musicien tire toujours ou presque toujours le diable par la queue. Quelle triste existence! Soit par misère,

ou par prodigalité, le fait n'en n'est pas moins exact.

Il est dit que pour avoir titre de musicien, il faut passer par toutes les classes d'un conservatoire; or, on y travaille depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, et l'élève doit, chez lui, travailler, écrire sa musique; en un mot, l'élève qui veut devenir un artiste ne peut acquérir un véritable talent qu'en consacrant dix bonnes heures par jour à un travail long et pénible.

Aujourd'hui, on divise les études musicales en deux catégories distinctes: 1<sup>o</sup> l'école classique—2<sup>o</sup> l'école moderne.

Il est un fait incontestable, c'est que les élèves qui ont étudié avec conscience dans l'école classique sont d'excellents musiciens, tandis que ceux qui ne pratiquent que d'après l'école moderne ou romantique, sont loin de posséder les précieuses qualités qu'on remarque chez les premiers. Nous ne condamnons pas pour cela l'école moderne ni ses adeptes; nous ne faisons que relever un fait que peut très facilement s'expliquer, en peu de mots, et pour l'intelligence d'un chacun.

L'école classique représente les compositeurs qui ont créé, qui ont inventé la mélodie.—Clementi est le premier, par exemple, qui créa l'étude pour décaner de l'agilité aux doigts; en cela, il a rendu un immense service aux pianistes ou aux *clavécinistes* de son temps. A cette époque, on pratiquait sur le clavecin qui ne comptait que cinq octaves de *Fa* en *Fa*. L'exiguité de cet instrument commandait alors, aux compositeurs, d'écrire pour le *medium*. De plus, la fragilité du meuble prescrivait à l'exécutant de le traiter avec délicatesse, avec douceur, avec de grands ménagements. Et en effet, il est à remarquer, que les compositions de ce temps là ne sont pas torturées comme celles de nos compositeurs modernes, et cela, d'abord parcequ'on n'y était pas porté, et ensuite parceque l'instrument s'y opposait entièrement.

Dès lors la musique de l'école classique présente cette particularité qui fait les bons musiciens, elle est écrite d'une manière mathématique, c'est-à-dire que le rythme y est observé avec une telle rigueur, que l'élève est forcé d'exécuter ces différentes compositions en faisant entendre une mesure irréprochable; et, cependant, rien n'est plus gracieux que les compositions des auteurs du siècle dernier, compositions qui sont complètement ignorées en Canada. Enfin, nous y trouvons le goût, le sentiment, l'expression la plus saine qui n'exclut en aucune manière le plaisir d'écouter un genre de musique parfaitement mesuré.

Nos compositions modernes ont certainement un grand mérite. On y rencontre beaucoup de sentiment allié à une puissance, à une vigueur de doigté que permet de produire la facture actuelle des pianos.

Les remarquables progrès mécaniques du piano et les dimensions qui lui ont été données depuis plus de vingt ans ont autorisé quelques-uns de nos compositeurs modernes de se livrer à des improvisations furibondes, excentriques. Le fameux Litz, dont l'immense talent a retenti sur tout le globe, fut à cette époque le novateur de ce genre de musique, et ce qui lui a acquis une si grande célébrité, c'est de n'avoir jamais trouvé sur son chemin un imitateur, ni même un jaloux. Mais des compositeurs sérieux n'ont trouvé dans les améliorations notables apportées au piano qu'un nouveau moyen de mieux faire ressortir l'expression, le sentiment à donner

à un morceau de musique. C'est ainsi que nous avons vu P. Herz se mettre à l'œuvre et produire, avec une rare fécondité, plusieurs séries de morceaux qui ont poussé l'art de toucher le piano à un degré de perfection dont Thalberg a profité pour enrichir nos bibliothèques musicales d'une grande quantité de *fantaisies* qui ont servi à continuer l'école de Herz et de plusieurs autres excellents compositeurs.

Or, les perfectionnements dont le piano a été si fréquemment l'objet, ont provoqué de grandes ressources pour le *touché*, et les effets qu'il est permis aujourd'hui de produire sur cet instrument amenèrent naturellement une si grande, une si complète révolution dans l'exécution de la musique moderne, que quelques artistes en ont fait abus jusqu'au ridicule. Ce qui engendra encore cette sorte d'affectation musicale, c'est la création de la *fantaisie*, dont la composition autorisa le pianiste à accélérer ou à ralentir à son gré les diverses passages de ce morceau. De là, le point de départ d'un style maniéré et fatigant, qui fût à la mode pendant plusieurs années, mais que l'excellente école de Kalbrenner corrigea en grande partie. Néanmoins, ce style est inhérent à la facture de la *fantaisie*, de sorte que quiconque étudie avec l'école moderne en prend toutes les allures; c'est ainsi qu'elle oblige l'exécutant à un *laisser-aller* perpétuel qui, pour les oreilles novices, semble être un manque de mesure complet, tandis que ce n'est réellement que l'*expression* donnée à certaines phrases musicales, expression fort arbitraire, il est vrai, mais qui n'en constitue pas moins le caractère de la *fantaisie*.

On conçoit donc aisément la différence qui existe entre l'école classique et l'école moderne: la première qui est essentiellement mesurée et remplie de sentiment et la dernière qui, quoique parfaitement écrite, présente et autorise une certaine négligence artistique dans son exécution.

Les maîtres de musique, en Canada, suivent-ils l'école classique ou l'école moderne? L'affirmation serait un mensonge—ceux qui se livrent à l'enseignement musical apprennent aux autres ce qu'ils acquièrent par la *routine*;—or, c'est l'école de la routine qui gouverne dans notre colonie, et, combien en connaissons-nous de ces soi-disant professeurs qui enseignent à *leur manière* et dont les élèves exécutent à *leur manière* une musique détestable que les compositeurs écrivent aussi à *leur manière*. C'est là la véritable cause de la disette de beaux talents.

Ainsi qu'on le voit, ce ne sont certainement pas les heures d'un fatigant labeur qui font tort à l'éducation première de nos musiciens canadiens.

Il n'est point dans l'ordre des choses que le musicien soit un savant, un lettré, un latiniste. Quoiqu'il en soit, le musicien aime à s'instruire.

Le musicien dont l'exaltation des idées est si fréquente, dont la conception toujours en fermentation le soutient constamment dans une sorte de fièvre, reste volontiers dans cet état de surexcitation qui lui fait désirer d'apprendre maintes choses qui lui sont étrangères, et il reconnaît lui-même son ignorance lorsque, entouré de personnes instruites, telles qu'on en rencontre fréquemment dans les réunions,—et le musicien ne vit que dans le monde,—il ne peut prendre part à la conversation qui, souvent, est placée dans le domaine de la politique du jour ou de la littérature, et quelquefois aussi des sciences.

Honteux de son ineptie, le musicien dévore des livres; tous ce qui tombe sous ses mains passe par son tamis intellectuel pour en faire sortir tout le fruit qui alors se précipite aussitôt dans les lobes du cerveau et s'y renferme pour la vie, car la mémoire du musicien est proverbiale.

Et en effet, il faut bien que le musicien s'instruise par lui-même s'il veut parvenir au rang d'un génie. Ajoutons que le frottement de la bonne société des hommes d'esprit, instruit beaucoup le musicien.

Nonobstant l'insuffisance d'éducation première, le musicien est généralement un homme instruit. L'expérience, le contact du monde, les épreuves qu'il a subies durant ses premiers succès, et enfin la volonté qui le guide à chaque pas de son existence complète peu-à-peu son instruction. Et du reste, pour que le musicien puisse traiter des sujets aussi vastes que ceux qui lui sont offerts par le poète, il faut assurément plus que de l'intelligence pour mettre en musique un *livret* qui contient des sentiments si divers, des caractères si différents et des situations si opposées.

Mais l'instruction du musicien est très-superficielle, car ses études premières dans sa langue ayant été plus que négligées, on ne saurait exiger de lui qu'il connaisse les règles de la grammaire et encore moins celles de l'orthographe. C'est ce qui fait qu'on rencontre si peu d'écrivains didactiques quoique le nombre des musiciens soit loin de diminuer.

Voyons maintenant si l'éducation du musicien est la même chez les différentes nations musicales.

L'Allemagne, l'Italie et la France, telles sont les trois nations musicales qui sont les types vrais et chez lesquelles l'esthétique est enseignée dans toute sa pureté. Il est naturel que chaque nation nous offre un caractère différent et des sentiments plus ou moins expansifs. Le différent ciel sous lequel habite chacun de ces trois peuples agit directement sur chaque nature, et leur fait émettre des impressions qui ont parfaitement caractérisé leur genre de musique, ce qui a fait admettre dans le monde musical, depuis plus d'un siècle, que les trois pays par excellence pour le goût qui y dominait, faisaient école, et c'est ainsi qu'on distingua l'École d'Italie, l'École Allemande et l'École Française.

DIÉRIX.

## ETUDE LITTÉRAIRE.

### V.

Nous avons montré, dans l'étude précédente, Châteaubriand opérant à lui seul une révolution littéraire et ramenant la France aux grandes traditions du XVII<sup>e</sup> siècle, par l'amour du beau et du vrai dans la littérature et dans les arts; mais malgré tout l'éclat de son génie, malgré la pompeuse majesté de son style, malgré les grands et incontestables services qu'il rendait à la cause catholique, l'Église attendait encore un écrivain qui sût convaincre, par des arguments irrésistibles, la génération qui allait inaugurer le siècle, que la Foi est l'ancre unique de la société.

Cet écrivain, l'un des plus éloquents de la littérature française fut le comte Joseph de Maistre.

L'ÉCHO.

Né à Chambéry en 1753, il fit ses classes au collège de cette ville, où il montra de bonne heure une mémoire extraordinaire. Un jour, raconte M. Sainte Beuve, un camarade de classe l'ayant défié sur sa mémoire, il releva le gant et tint le pari : il s'agissait de réciter tout un livre de l'*Enéide*, le lendemain, en présence du collège assemblé ; M. de Maistre ne fit pas une faute et l'emporta.

En 1818, un vieil ecclésiastique rappelait au comte Joseph cet exploit de collège : — Eh bien ! Monsieur le Curé, lui répondit-il, croyez-vous que je serais homme à vous réciter, sur l'heure, ce même livre de l'*Enéide* aussi couramment qu'alors ? Telle était la force d'empreinte de sa mémoire ; rien de ce qu'il y avait déposé et classé ne s'effaçait plus. Il avait coutume de comparer son cerveau à un vaste casier à tiroirs numérotés qu'il firait selon le cours de la conversation, pour y puiser les souvenirs d'histoire, de poésie, de philologie et de sciences qui s'y trouvaient en réserve.

En 1773, M. de Maistre âgé de vingt ans, avait conquis tous les grades universitaires, et l'année suivante, il entra dans la vie magistrale plutôt par esprit de soumission parfaite à l'autorité de ses parents que par goût, car jamais juge ne ressentit d'émotion plus vive, plus poignante que M. de Maistre toutes les fois qu'il avait à prononcer une condamnation capitale.

Malgré le grand nombre d'occupations que lui imposait sa charge, le jeune magistrat trouvait encore le temps d'étudier. De toute sa vie, dit un biographe, il ne lui est arrivé d'aller à la promenade. Il répondit une fois, en riant, à quelques personnes qui l'engageaient à venir avec elles jouir d'un soleil de printemps :

— " Le soleil ! je puis m'en faire un dans ma chambre avec un chassis huilé et une chandelle derrière ! "

Plus tard, lorsqu'il eut été nommé ambassadeur et ministre plénipotentiaire à St. Petersburg, M. de Maistre qui avait passé par Rome, avant de se rendre à son poste, pour y recevoir la bénédiction du Saint-Père, ne quitta presque plus ses chères études. " Il avait une table ou un fauteuil tournant : on lui servait à dîner, sans que souvent il lâchât le livre, puis, le dîner dépêché, il faisait demi tour et continuait le travail à peine interrompu. "

Pendant les quatorze années qu'il passa à St. Petersburg, M. Joseph de Maistre composa la plupart de ses ouvrages. C'est là qu'il écrivit le *Livre du Pape* et ces admirables *Soirées* qui rappellent les dialogues de Platon, et où l'on retrouve toute l'élévation du philosophe grec comme aussi sa mordante ironie.

Ces deux ouvrages et les *Considérations sur la France* sont les trois œuvres capitales du comte Joseph de Maistre. Depuis Bossuet, on n'avait pas encore allié à une élévation plus prodigieuse de la pensée, une morale plus pure, un style plus nerveux et plus éloquent. Il est

vrai de dire que M. de Maistre s'était préparé de longue main à ces chefs d'œuvre ; car il avait déjà plus de quarante ans lorsqu'il publia en 1796 ses *Considérations sur la Révolution française*, et le livre du *Pape* et les *Soirées* ne parurent qu'une vingtaine d'années après.

Ce grand écrivain n'était pas seulement religieux dans ses livres, il l'était partout : dans la pratique et jusque dans la conversation, même avec des protestants.

Un jour M<sup>me</sup> de Staël, le voyant à St. Petersburg, le voulut mettre sur l'Eglise anglicane et sur ses beautés : — Eh bien ! oui, Madame, répondit M. de Maistre, je conviendrais qu'elle est parmi les Eglises protestantes ce qu'est l'orang-outang parmi les singes.

Peu d'hommes firent moins de cas de l'argent. La sœur Morin a écrit quelquepart que le fondateur de Montréal, M. de Maisonneuve ne se souciait pas plus de l'argent que de fumier. On pourrait appliquer ce dire à l'auteur des *Soirées*.

Une fois, tandis qu'il était ambassadeur à St. Petersburg, on vint lui compter cent mille livres, de la part de l'Empereur ; M. de Maistre les envoya à son roi sans en retenir une obole.

— Qu'en avez-vous fait ? lui demanda quelque temps après le général qui avait été chargé de les lui remettre.

— Je les ai envoyées à mon souverain.

— Bah ! ce n'était pas pour les envoyer qu'on vous les avait données.

Il suffisait à M. de Maistre d'un peu de représentation pour l'honneur de son maître : quant à lui, souvent il dinait seul, avec du pain sec. C'est ainsi que savent vivre ceux qui croient.

Au mois de mai 1817, M. de Maistre fut rappelé de St. Pétersbourg dans sa patrie, où l'attendaient les plus hautes distinctions ; Il devint Ministre d'Etat et régent de la Grande Chancellerie, sans cesser pourtant ses chers travaux littéraires, " car on m'assure, dit M. Sainte Beuve, que ce fut six semaines seulement avant sa mort qu'il écrivit ce fameux portrait de Voltaire pour le mettre dans les *Soirées*, au IV<sup>me</sup> entretien déjà composé. "

Vers la fin de décembre 1820, l'illustre écrivain ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter bientôt. " Il n'avait ni fièvre ni aucune " maladie appréciable, écrivait un ami qui ne le quitta " point un seul instant, seulement un dégoût de la nourriture qui augmentait de jour en jour, sans pourtant " qu'elle lui fit mal. Il s'affaiblissait si visiblement, que " sa famille s'alarmait, et les médecins aussi, parce qu'ils " ne pouvaient en deviner la cause. Je passais chez lui " presque toutes les soirées, et je lui ai entendu faire " plusieurs fois allusion à sa mort prochaine, et toujours " de la même manière, c'est-à-dire avec une paix admirable et le soin de ménager sa famille, pour laquelle il " n'avait jamais été si tendre et si affectueux. Il s'est

“ fait administrer deux fois, pendant le mois qui a précédé sa mort ” (dont une fois le 29 janvier, jour de la fête de saint François de Sales). “ Nous osions cependant nous livrer quelquefois à l'espérance, parce que ses facultés morales n'avaient jamais été si vives ni si prodigieuses ; pendant cinquante jours qu'a duré sa maladie, il n'a cessé de s'occuper des affaires de sa charge, de ses affaires domestiques, de la littérature et de la politique ; il nous a dicté plus de cinquante lettres, et trouvait un grand plaisir dans les lectures continues que nous lui faisions. Étonné lui-même de ce que son esprit ne ressentait point de la faiblesse de son corps, il nous disait en riant : *Vous serez fort surpris de ne trouver plus un jour dans ce lit qu'un pur esprit.* Les bonnes œuvres n'ont jamais cessé de l'occuper, et il versa beaucoup de larmes, quelques jours avant sa mort, en apprenant qu'une pauvre femme qu'il avait recommandée au Ministre des finances venait de recevoir une somme considérable : une joie pure colora pour la dernière fois son noble visage, et regardant le ciel, il remercia Dieu avec attendrissement... ” Il expira le 26 février 1821, à l'âge de près de soixante-huit ans.

Cette belle mort était le digne couronnement d'une vie si belle et si bien remplie. Saint-Cyran disait de Saint-Bernard : *Qu'a été un vrai gentilhomme chrétien ;* nous pouvons, sans crainte, en dire tout autant du comte Joseph de Maistre. On lui a bien reproché, il est vrai, de ne pas avoir assez exprimé la partie consolante de la religion, et de nous montrer presque toujours Dieu comme une puissance formidable qui châtie les criminels. On lui a fait un crime surtout d'avoir idéalisé le bourreau en termes magnifiques et de regarder la guerre comme une plaie continuellement saignante au flanc de l'humanité.

Ces objections sont-elles fondées ? Ne le sont-elles pas ? Nous en laisserons nos lecteurs juger à leur aise ; nous contentant de déclarer que M. de Maistre est resté fidèle, dans toutes ses œuvres, à cette admirable règle ou plutôt à cette définition qu'il a tracée lui-même et que toute la jeunesse intelligente devrait se graver profondément dans la mémoire *“ le beau, dans tous les genres imaginables, est ce qui plaît à la vertu éclairée. ”* Dans sa longue et glorieuse carrière, cet habile défenseur des grandes vérités catholiques ne s'est pas démenti une seule fois, et jamais on ne consacrera plus de talent et plus d'énergie au service d'une foi plus ferme et plus sincère.

Nos lecteurs se formeront sans peine une idée du style de M. Joseph de Maistre par cette feuille détachée des *Soirées* que nous leur offrons respectueusement :

#### UNE NUIT D'ÉTÉ A SAINT-PÉTERSBOURG.

Il était à peu près neuf heures du soir ; le soleil se

couchait par un temps superbe, le faible vent qui nous poussait expira dans la voile que nous vîmes badiner. Bientôt le pavillon qui annonce du haut du palais impérial la présence du Souverain, tombant immobile le long du mât qui le supporte, proclama le silence des airs. Nos matelots prirent la rame ; nous leur ordonnâmes de nous conduire lentement.

Rien n'est plus rare, mais rien n'est plus enchanteur, qu'une belle nuit d'été à Saint-Petersbourg ; soit que la longueur de l'hiver et la rareté de ces nuits leur donnent, en les rendant plus désirables, un charme particulier, soit que réellement, comme je le crois, elles soient plus douces et plus calmes que dans les plus beaux climats.

Le soleil, qui, dans les zones tempérées, se précipite, à l'occident et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret. Son disque, environné de vapeurs rougeâtres, roule comme un char enflammé sur les sombres forêts qui couronnent l'horizon, et ses rayons, réfléchis par le vitrage des palais, donnent au spectateur l'idée d'une vaste incendie.

Les grands fleuves ont ordinairement un lit profond et des bords escarpés qui lui donnent un aspect sauvage. La Néva coule à pleins bords au sein d'une cité magnifique ; ses eaux limpides touchent le gazon des îles qu'elle embrasse, et dans toute l'étendue de la ville elle est contenue par deux quais de granit, alignés à perte de vue, espèce de magnificence répétée dans les trois grands canaux qui parcourent la capitale, et dont il n'est pas possible de trouver ailleurs le modèle ni l'imitation.

Mille chaloupes se croisent et sillonnent l'eau en tous sens : on voit de loin les vaisseaux étrangers qui plient leurs voiles et jettent l'ancre. Ils apportent sous le pôle les fruits des zones brûlantes et toutes les productions de l'univers. Les brillants oiseaux d'Amérique voguent sur la Néva avec des bosquets d'orangers ; ils retrouvent en arrivant la noix du cocotier, l'ananas, le citron, et tous les fruits de leur terre natale. Bientôt le Russe opulent s'empare des richesses qu'on lui présente, et jette l'or, sans compter, à l'avidement marchand.

Nous rencontrions de temps en temps d'élégantes chaloupes dont on avait retiré les rames, et qui se laissaient aller doucement au paisible courant de ces belles eaux. Les rameurs chantaient un air national, tandis que leurs maîtres jouissaient en silence de la beauté du spectacle et du calme de la nuit.

Près de nous, une longue barque emportait rapidement une noce de riches négociants. Un baldaquin cramoisi, garni de franges d'or, couvrait le jeune couple et les parents. Une musique russe, resserrée entre deux files de rameurs, envoyait au loin le son de ses bruyants cornets. Cette musique n'appartient qu'à la Russie, et c'est peut-être la seule chose particulière à un peuple, qui

ne soit pas ancienne. Une foule d'hommes vivants ont connu l'inventeur, dont le nom réveille constamment dans sa patrie l'idée de l'antique hospitalité, du luxe élégant et des nobles plaisirs. Singulière modestie ! emblème éclatant, fait pour occuper l'esprit bien plus que l'oreille. Qu'importe à l'œuvre que les instruments sachent ce qu'il font ? vingt ou trente automates agissant ensemble produisent une pensée étrangère à chacun d'eux ; le mécanisme aveugle est dans l'individu : le calcul ingénieux, l'imposante harmonie sont dans le tout.

La statue équestre de Pierre I<sup>er</sup> s'élève sur le bord de la Néva, à l'une des extrémités de l'immense place d'Isaac. Son visage sévère regarde le fleuve, et semble encore animer cette navigation, créée par le génie du fondateur. Tout ce que l'oreille entend, tout ce que l'œil contemple sur ce superbe théâtre n'existe que par une pensée de la tête puissante qui fit sortir d'un marais tant de monuments pompeux. Sur ces rives désolées, d'où la nature semblait avoir exilé la vie, Pierre assit sa capitale et se créa des sujets. Son bras terrible est encore étendu sur leurs postérité qui se presse autour de l'auguste effigie : on regarde, et l'on sait si cette main de bronze protégé ou menace.

A mesure que notre chaloupe s'éloignait, le chant des bateliers et le bruit confus de la ville s'éteignaient insensiblement. Le soleil était descendu sous l'horizon ; des nuages brillants répandaient une clarté douce, un demi-jour qu'on ne saurait peindre, et que je n'ai jamais vu ailleurs. La lumière et les ténèbres semblent se mêler et comme s'entendre pour former le voile transparent qui couvre alors ces campagnes.

Si le Ciel, dans sa bonté, me réservait un de ces moments si rares dans la vie, où le cœur est inondé de joie par quelque bonheur extraordinaire et inattendu ; si une femme, des enfants, des frères, séparés de moi depuis longtemps, et sans espoir de réunion, devaient tout à coup tomber dans mes bras, je voudrais, oui, je voudrais que ce fût dans une de ces belles nuits, sur les rives de la Néva, en présence de ces Russes hospitaliers.

## ESQUISSES NATIONALES.

### LES QUATRE HABITANTS DE LA POINTE ST. CHARLES.

RÉCIT HISTORIQUE, — 1651.

Le matin du 18 juin de l'année 1651, quatre habitants sortaient de l'Hôtel-Dieu où ils avaient entendu la sainte messe.

On allait à la messe, tous les jours, dans ce temps là. Quiconque y eut manqué une seule fois, n'importe quel

jour de la semaine, se serait cru excommunié de la société des autres. C'est que, voyez-vous, dans ce bon vieux temps, ce temps d'ignorance, on croyait bien naïvement, avec une vivacité de foi extraordinaire, que Dieu est pour beaucoup dans les choses de ce monde, et chacun tachait de le servir de son mieux. Comme il y avait alors deux Rév. P. Jésuites à Villemarie, on y célébrait deux messes : la première avant le jour en hiver, à 4 heures du matin, en été, pour les hommes ; la deuxième à huit heures pour les femmes, et personne n'y manquait, comme je viens de le dire, ni hommes, ni femmes.

Jamais l'Eglise primitive n'offrit de recueillement plus profond que celui de ces braves colons réunis dans leur humble chapelle. On eut dit de vrais Religieux, écrivait la Sœur Morin. Aussi, les mœurs étaient si pures à cette époque, les commandements de la religion si bien observés, qu'on ne se doutait même pas du péché deshonnête. " Rien ne fermait à clef, ni les maisons, ni les coffres, ni les caves, tout demeurait ouvert, sans que jamais personne eût à se repentir de sa confiance," car s'il y avait dans la communauté quelque nécessaire, ceux qui jouissaient d'une certaine aisance s'empres- saient de venir à son secours, sans que celui-ci même le demandât.

Mais voilà qui nous entraîne bien loin de nos habitants, revenons-y par le chemin le plus court, en répétant qu'ils sortaient de l'église, le 18 juin 1651.

Vêtus tous quatre de grosse serge, suivant la mode d'alors, qui valait mieux que celle d'aujourd'hui—j'en dirai les raisons une autre fois—et armés chacun d'un mousquet, d'une paire de pistolets et d'une lourde épée qui leur battait les mollets, ils se dirigeaient—en causant—tout en ayant l'œil au guet, vers la Pointe St. Charles, où se trouvaient leurs maisons nouvellement construites.

—Cette pauvre Martine, la voilà bien morte..... On n'a plus besoin d'espérer de pouvoir l'échanger un jour contre quelqu'un de ces païens d'enfer que M. de Maisonneuve devrait faire jeter à la rivière, avec une meule au cou, comme des chiens enragés qu'ils sont.

—Oui, la Boudart est dans le ciel maintenant, car ils l'ont fait assez souffrir, la pauvre malheureuse. Sainte croix bénite ! c'est presque incroyable tout ce que le Père a raconté en la recommandant aux prières. Il paraît que les Iroquois lui ont arraché les mamelles, ils lui ont coupé le nez et les oreilles, et lui ont fait endurer mille morts au lieu d'une. Malgré tout ça, elle a fait une bien belle mort. Tout le temps que dura son supplice, elle tenait les yeux collés au ciel, et, en expirant, elle avait encore à la bouche le nom de Jésus qu'elle invoqua aussi longtemps que durèrent ses peines.

—Pauvre Martine ! Il me semble que j'entends

encore ses cris, quand les Iroquois l'entraînaient après avoir tué son mari à coups de hache. Ça fendait le cœur, aussi vrai que mon nom est Pierre Leduc.

—Mais dis-donc, Leduc, que faisait Jean Chicot pendant ce temps ?..... En voilà un qui l'a échappé belle. N'était-il pas à labourer avec Boudart et sa femme, quand les Iroquois les surprirent tous les trois ?

—Oui, mais Chicot, au lieu de s'enfuir, courut se cacher sous les feuilles d'un érable qui avait été abattu quelques jours auparavant, et il n'en bougea pas, jusqu'à ce que les Iroquois obligés de battre en retraite à la vue des gens du fort qui accouraient de toutes parts, vinrent le dénicher dans sa cachette, et voulurent l'emmener dans leur fuite. Apparemment que ce n'était pas du tout du goût de Chicot, car il se défendit comme quatre, jouant des pieds et des poings que c'était merveille, et les maudits voyant bien qu'ils ne parviendraient jamais à lui faire lâcher les branches auxquelles il se tenait cramponné, se contentèrent de lui lever la chevelure, mais avec si peu de délicatesse, qu'ils emportèrent en même temps un morceau du crâne gros comme la paume de la main. Tout autre que Chicot en serait peut-être mort, comme l'a dit le chirurgien, mais à l'heure qu'il est, il n'a pas même l'air de s'en apercevoir ; seulement as-tu remarqué cette drôle de mine que ça lui donne ? Ma bonne vérité, ça change un homme, tout de même, le plumer de la sorte, sans sa permission.... qu'en penses-tu Baptiste, mon ami ?....

Baptiste se disposait à répondre, quand une décharge d'arquebuses qui heureusement ne blessa personne, vint interrompre brutalement leur conversation, et un parti nombreux d'Iroquois qui se tenaient enbusqués se montrèrent tout-à-coup en poussant leur terrible cri de guerre.

Surpris à l'improviste, les quatre habitans se jetent à la hâte dans un petit taudis qui se trouvait là fort à propos, au milieu d'une grande quantité de bois abattu, et se mettent aussitôt à riposter au feu incertain des Sauvages par une fusillade bien nourrie et des plus meurtrières.

Cependant la poudre allait leur manquer,—ils ne s'attendaient pas, ce matin, à devoir soutenir un siège en règle, ces bons habitans ;—déjà ils entrevoyaient, avec un légitime effroi, le moment fatal où les Iroquois furieux et exaspérés de la perte de plusieurs de leurs guerriers viendraient se ruer sur la cabane, dès que les balles de leurs mousquets ne pourraient plus les en tenir éloignés, lorsqu'un secours inespéré vint relever leur courage et les arracher en quelque sorte à une mort certaine.

Urbain Tessier dit Lavigne, un des plus braves et

des plus anciens colons de Villemarie qui demeurait à proximité du lieu du combat, était accouru au bruit de la fusillade, et, bondissant comme un chevreuil à travers les abattis, sans même recevoir une égratignure d'une centaine de balles que les Sauvages lui avaient adressées au passage, il se précipitait dans la cabane, avec de la poudre et du plomb, et venait ainsi décupler l'énergie de ses quatre frères d'armes.

Tandis que les Français et les Iroquois échangeaient, avec un redoublement de fureur, des volées d'arquebuse et de mousqueterie qui d'un côté criblaient de trous la cabane, et de l'autre jetaient par terre, de temps à autre, quelques combattants, un détachement de colons, sous les ordres de Charles Lemoine que M. de Maisonneuve envoyait au secours des assiégés, vint changer la face des choses.

A peine ces derniers, accourus au pas de charge, furent-ils à portée du mousquet, que les Iroquois les accueillirent par une volée générale ; mais les Français continuant leur route, courent sus aux barbares, et tirent à bout portant sur leur première ligne qu'ils dégarnissent presque entièrement, car après avoir déchargé leurs mousquets, ils s'étaient saisis chacun de leurs pistolets et fesaient feu des deux mains.

Ainsi pris entre deux feux qui les décimaient,—les gens de la cabane tiraillaient de plus belle et la plupart de leur coups portaient ;—les Iroquois qui d'ailleurs ne savaient pas recharger assez prestement leurs arquebuses et voyaient les morts s'amonceler parmi eux, se mirent à fuir dans toutes les directions. Mais leur fuite leur coûta encore beaucoup de monde, embarrassés qu'ils étaient pour courir à travers ce sol couvert de bois ; car comme il leur fallait passer, dans cette déroute, par-dessus un grand nombre de gros arbres abattus qui jonchaient le sol, chaque fois qu'ils se relevaient pour sauter ces barrières d'un nouveau genre, des coups de feu bien dirigés en atteignaient toujours quelques-uns.

Dans cette mémorable journée, les Iroquois laissèrent sur le champ de bataille une trentaine de morts, à part les blessés et les cadavres qu'ils emportèrent. Quoiqu'ils fussent loin d'être bâtis en athlètes, ces Sauvages avaient cependant une force étonnante pour enlever les fardeaux les plus pesants, chacun d'eux pouvant tenir sur les épaules la charge d'un mulet et s'enfuir avec un mort ou un blessé comme s'il ne portait presque rien. C'est ce qui fait, remarque M. Dollier de Casson, qu'après les combats les plus sanglants et les plus meurtriers, on ne trouvait que peu de leur morts sur le terrain.

De leur côté, les Français eurent quatre blessés, dont un mortellement, et qui mourut le surlendemain, muni des sacrements de l'Église. Il fut inhumé le même jour, 20 juin 1651.

Ce brave colon s'appelait Léonard Lucault dit Barbot.

Et maintenant, qu'on nous vante encore le courage du vainqueur des Curiaques et la réponse héroïque du vieil Horace, si magnifiquement interprétée par le grand Corneille :

..... Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ?  
—Qu'il mourut?.....

Presqu'à chaque page de l'histoire militaire de notre colonie, on rencontre des faits d'armes quasi incroyables où les colons se trouvaient un contre dix, dix contre cent ; et lorsqu'on demande à cette Histoire que vouliez-vous qu'ils fissent, un contre dix, dix contre cent?... elle répond : qu'ils vainquissent, en montrant, avec orgueil, dans ses annales, le triomphe de la Croix et de l'Épée sur la Barbarie.

PAUL STEVENS.

### Le Merrimac et le Monitor.

*Eripuit cælo fulmen....*

O du génie humain témérité sublime !  
O merveilleux travaux ! o gloire légitime  
Dont ce siècle est témoin !  
Dieu dira-t-il à l'homme, auteur de ces ouvrages,  
Comme à la mer, alors qu'il fixait ses rivages,  
" Tu n'iras pas plus loin ? "

La science, en sondant les entrailles du globe,  
Y trouve des trésors qu'au vulgaire il dérobe,  
Sous ses gouffres profonds,  
Unit les flots des mers dans les sables arides,  
Creuse de longs tunnels, sur des fleuves rapides  
Jette d'immenses ponts.

La chimie étendant le champ des connaissances,  
Analyse les corps, divise les substances,  
Compose des métaux ;  
L'astronomie, avec son puissant télescope,  
Dévoile à nos regards la céleste enveloppe  
Et mille astres nouveaux.

Le gaz, au sein des nuits, nous verse sa lumière  
En jets étincelants, qui du disque solaire  
Rivalisent l'éclat  
Et, de l'aigle explorant les routes inconnues,  
Bientôt contre les vents, bien au-delà des nues,  
Vole l'aérostat !

Des rayons du soleil se servant pour peinture,  
Daguerre en un instant peint l'homme et la nature,  
Sans couleurs ni pincesaux.  
De nos bras la vapeur centuple la puissance  
Et l'électricité supprime la distance  
Jusques au fond des eaux.

Mais si l'homme, entraîné par l'ardeur de s'instruire,  
Fit d'immenses progrès, dans l'art de se détruire  
Il n'est pas moins actif ;  
Bombes, canons rayés, flottantes batteries,  
Voilà ce qu'ont créé ses sombres théories,  
Son génie inventif.

Les vaisseaux recouverts d'une épaisse cuirasse,  
Que frappe le boulet sans y laisser sa trace,  
Malgré son terrible pouvoir,

Répandent autour d'eux la terreur, le ravage,  
Plus que le feu Grégeois, ce fléau d'un autre âge,  
Ou d'Archimède le miroir.

Voyez cette frégate ; ainsi que la tortue,  
D'une pesante armure elle nage vêtue,  
Non moins rapide qu'un requin ;  
A sa poupe est l'hélice, un bélier à sa proue ;  
Malheur au bâtiment qu'elle combat et troue  
Au choc de son rostre d'airain !

Des fourneaux allumés que sa cale recèle  
Naît sa force motrice, aussi vaste que celle  
Des mythologiques dragons.  
Ecoutez ! on croirait que la foudre résonne,  
Quand le moustre marin vomit la mort et tonne  
Par la gueule de ses canons.

Son nom est *Merrimac* ; sous le ciel d'Amérique,  
Majestueux berceau, le sein de l'Atlantique  
Porte le fier Léviathan  
Et jamais jusqu'ici plus effrayant navire  
N'a fait à ses rivaux redouter son empire,  
Sur les vagues de l'océan.

O géant ! quelle fut la première victime  
De ton redoutable courroux ?  
Ce fut le *Cumberland* ; il sombra dans l'abyme  
Sous tes irrésistibles coups.

Du fier *Minesota* tu bravas les bordées ;  
Leur grêle tombait dans la mer,  
Frappant, sans te blesser, sur tes parois blindées  
Par d'épaisses plaques de fer.

Bientôt, hors de combat, sur la grève il s'affaisse,  
Par tes projectiles criblé ;  
Tel un lourd cachalot, que du harpon l'on blesse,  
Sur la rive gît ensablé.

Le vaisseau, le *Congress*, dévoré par les flammes,  
Vient d'amener son pavillon,  
Saute en éclats et coule, englouti sous les lames ;  
Dans un écumant tourbillon.

Après de tels exploits, quel téméraire athlète  
Osa te résister encor  
Et de tes lourds canons affronter la tempête ?  
Ce rival est le *Monitor* !

Il fend les flots, vêtu d'une pesante armure  
Sur son tillac et sur ses bords ;  
Ainsi les chevaliers, pour venger une injure,  
Luttaient antrefois corps à corps.

Le bronze mugissant annonce la bataille  
Que l'œil contemple avec effroi.  
Si des deux champions inégale est la taille,  
Tous deux dans la victoire ont foi.

Le *Monitor* moins grand n'est pas moins redoutable ;  
Sur son pont se dresse une tour  
Abritant, sous son mur de fer impénétrable,  
Deux canons tonant tour-à-tour.

Le large *Merrimac* montre, au-dessus de l'onde,  
Sa carapace de métal  
Que percent des sabords, où le salpêtre gronde  
Sous un toit sombre et colossal.

L'éclair brille à leurs flancs ; avec fracas mugissent  
Des rivaux les canons béants ;  
Les boulets en sifflant volent et rebondissent  
Sans traverser les combattants.

Les deux monstres longtemps, de leurs gueules fumantes,  
Vomissent le fer et le feu ;  
L'un et l'autre vaisseau, citadelles flottantes,  
Se heurtent envain en tout lieu.

Ils s'éloignent enfin, mais sans que la victoire  
Se déclare d'aucun côté ;  
Combat prodigieux, dont longtemps la mémoire  
Vivra dans la postérité !

Albion ! ton empire était inaccessible  
Avec tes murailles de bois ;  
Veux-tu dans l'avenir demeurer invincible ?  
En fer massif fais leurs parois.

A. MARSAIS.

Montréal 1er avril 1862.

## FEUILLETON :

## LA FILLE DU SERRURIER.

## VI.

(SUITE ET FIN.)

Trois semaines se sont écoulées depuis que cette décision suprême a été prise, et cependant nous retrouvons Marie dans la chambre de son père, et Eugène n'est pas là. Une maladie aiguë, qui mit en danger les jours du maître serrurier, a forcément retardé le mariage projeté. Toutes les craintes ne sont pas encore dissipées, et Marie, assise au pied du lit, pâlie par le chagrin, l'inquiétude et la fatigue, attendait la visite du médecin que Jeannette était allée chercher, afin qu'il pût juger par lui-même de l'effet produit par un remède destiné à agir énergiquement. Elle était toute songeuse, la pauvre fille ; car pendant les jours et les longues nuits qu'elle avait passés au chevet de son vieux père, isolée de tout ce qui avait insensiblement changé ses sentiments et son cœur, elle s'était prise à regretter son imprudence, et à jeter sur l'avenir un regard inquiet. La conduite d'Eugène l'alarmait. Il était souvent venu s'informer des nouvelles du malade, c'était vrai ; mais il n'avait jamais paru ému du danger qu'il courait, et n'avait en aucune façon partagé les brisements de cœur de sa fiancée. Après s'être mollement offert comme aide, il avait semblé très-satisfait de se voir refusé. Dans une occasion semblable, Marie avait vu Etienne agir différemment, et c'était même pendant les soins prodigués en commun au patron et au père, que s'était éveillé dans leur cœur ce sentiment doublé d'estime, qu'elle avait dédaigné. Le souvenir du dévouement d'Etienne ne faisait que lui rendre l'indifférence d'Eugène plus amère, et elle commençait à douter de lui. Jeannette, que sa résolution avait désolée, ravisait sans le savoir les regrets qui naissaient dans son âme.

Quand Eugène arrivait le sourire aux lèvres, demandant des nouvelles qu'il écoutait d'un air visiblement distrait, et partant après quelques minutes d'entretien, sans s'inquiéter si les deux femmes souffraient ou non de leurs fréquentes veilles, elle le suivait des yeux et murmurait d'un ton courroucé :

—Ce n'est pas Etienne qui agirait comme ça !

Marie, qui avait eu cette pensée avant elle, baissait la tête et étouffait un soupir.

Ce soir-là, elle était plus soucieuse que jamais.

Eugène n'avait mis les pieds ni à l'atelier ni dans la chambre, et cependant il savait avec quelle angoisse Marie attendait l'arrêt du médecin, qui devait être décisif d'une façon ou d'une autre.

Le cours de ses tristes pensées fut interrompu par le bruit d'une respiration essoufflée et d'un pas d'homme sur l'escalier. Quelques secondes plus tard, Jeannette entra dans l'appartement, suivie par le médecin. Il adressa un signe de tête amical à Marie, et s'approcha du lit.

Les deux femmes, les mains jointes, les yeux fixes, la figure pâle d'émotion, attendaient qu'il se pronçât.

—La fièvre a disparu, dit-il enfin, il est sauvé.

A ces bienheureuses paroles, la tante et la nièce, par un mouvement spontané de joie, se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

—Oh ! Monsieur, quel bien vous nous faites ! dit Jeannette, ainsi il n'y a plus rien à craindre ?

—Rien, ma bonne femme, absolument rien.

—Mais cet assoupissement ?

—Vous appelez cela un assoupissement ? Il dort bel et bien, ma foi : dans quelques jours il sera debout.

Et, souhaitant le bonsoir aux deux femmes, il sortit.

—Ma tante, je ne me coucherai pas sans avoir été remercier le bon Dieu, dit Marie, les églises ne sont pas fermées, et je ne serai pas longtemps.

—Va, ma fille, dit Jeannette, cela ne te fera pas de mal, d'ailleurs, de prendre un peu l'air. En revenant, passe par chez Marc, et dis-lui qu'il sera inutile qu'il vienne cette nuit.

Marie jeta sa mante sur ses épaules, et se dirigea sans bruit vers la porte, après avoir jeté un regard plein de tendresse sur son père, qui dormait d'un tranquille sommeil.

Il faisait nuit, mais la lune rayonnait dans un ciel sans nuages, et rendait inutiles les quelques réverbères allumés d'espace en espace. Marie marchait vite cependant, car l'heure s'avancait, et elle arriva en quelques minutes à la chapelle dédiée à sa sainte patronne, où elle voulait murmurer son action de grâces.

Elle était à peu près déserte. La lueur terne de la lampe du chœur éclairait vaguement la blanche statue qui surmontait l'autel, et qui se détachait nettement sur les draperies bleues qui l'entouraient de leurs plis, et dont la couleur assombrie ne se devinait pas à cette heure. De chaque côté de la balustrade, un chandelier à vingt bras supportait des cierges allumés par ceux qui venaient demander des faveurs, ou remercier des grâces reçues. Cette partie éclairée de la chapelle ne faisait que rendre plus épaisses les ténèbres de la partie inférieure, où priaient, agenouillés dans l'ombre et impossibles à reconnaître, des gens de tout âge et de toute condition.

Il y a des moments dans la vie où ceux même qui ne prient pas, se sentent invinciblement portés à la prière, et à ceux-là qui se cachent sous le lourd manteau du respect humain, il faut la nuit et le mystère. Ils se glissent furtivement dans les églises devenues sombres. Le calme et le silence sont profonds, les rayons de la lune, en se brisant contre les vitraux, donnent la vie aux pieuses scènes qu'ils représentent ; les bruits du monde expirent au seuil de la chapelle ; le recueillement vient, on sent enfin son âme, et sous le seul regard de



Dieu, le pécheur et le malheureux osent jeter leur cri de repentir ou d'angoisse.

Marie fit quelques pas sur les dalles sonores, et se mit à deux genoux contre un pillier. Sa reconnaissance s'exhala en une fervente prière, puis elle releva les yeux et son regard se porta sur l'autel. Un homme debout dans la zone de lumière produite par les cierges, attira son attention. Il venait d'en allumer un, et cherchait une place vide. Il en rencontra après un examen de quelques secondes, y plaça son cierge, et alla s'agenouiller à la balustrade. Dans tous ces mouvements il ne s'était pas détourné du côté de Marie, et cependant elle le reconnut.

Et comme le sacristain passait en cet instant près d'elle, elle l'arrêta :

—Ce jeune homme qui vient d'allumer un cierge, n'est-ce pas Etienne, un ancien ouvrier de Burec, le serrurier ? demanda-t-elle précipitamment.

—C'est justement lui, répondit-il en essayant vainement de reconnaître celle qui lui parlait. Tous les jours Notre-Dame a un cierge, et il m'a dit lui-même que c'était pour obtenir la guérison de son patron.

—Eh bien, annoncez-lui qu'elle est obtenue, dit Marie avec émotion.

—Il va le savoir à l'instant même, répondit le sacristain, le pauvre diable sera si content !

Marie le remercia et sortit de la chapelle en proie à une agitation intérieure très-violente.

Elle pensait à Etienne, qu'elle avait elle-même accusé d'ingratitude parce qu'il n'avait pas osé se présenter chez elle pour demander des nouvelles qu'il savait par d'autres, sans doute. Le bandeau qu'elle avait complaisamment étendu sur ses propres yeux, se détachait de plus en plus, et cependant, liée par une promesse solennelle connue par tous, elle voyait arriver le moment d'unir à jamais sa destinée à un homme sur le compte duquel elle tremblait de s'être grossièrement trompée.

Absorbée par les mille pensées qui se heurtaient dans son cerveau, elle dépassa, sans s'en apercevoir, la maison où logeait le vieux Marc, et entra dans une maison voisine. Elle enfila une allée sombre et humide, monta en tâtonnant un escalier vermoulu, et arriva sur le palier. Comme elle y posait le pied, un bruit de voix menaçantes mêlées de cris d'enfants, parvint à ses oreilles, et une porte s'ouvrit avec violence en face d'elle. Une partie du long corridor se trouva subitement éclairée ; Marie poussa une exclamation étouffée et recula saisie d'effroi.

## VII

Une vieille femme, qu'elle reconnut aussitôt, apparut sur le seuil, pressant contre sa poitrine et ayant l'air de protéger de ses deux bras un enfant de six ans à peine, qu'un homme, dont la démarche mal assurée accusait l'état d'ivresse, paraissait vouloir lui arracher. Ses cheveux blancs sortaient en désordre de dessous sa coiffe, ses traits étaient contractés, ses yeux lançaient des éclairs.

—Si tu le frappes encore, je te maudis, s'écria-t-elle.

Un ricanement, qui vint frapper Marie au cœur, lui répondit. Eugène, car c'était bien lui, se laissa tomber sur une chaise, et dit :

—Parbleu, il y a assez longtemps que vous m'en menacez.

Son accent méprisant exaspéra la vieille femme.

Se redressant de toute sa hauteur, mais sans lâcher l'enfant qu'elle protégeait contre les brutalités de son oncle, elle accabla son fils des plus sanglants reproches. Elle parlait à la fois comme une mère outragée et comme une femme du peuple irritée, dont l'éloquence naturelle n'est pas arrêtée par le choix des expressions. Elle se montra tour à tour attendrie, indignée, ironique, en lui rappelant les soins donnés à son enfance, les fautes de son adolescence patiemment subies, l'ingratitude de sa jeunesse.

—Tu ne m'as jamais fait que du chagrin, dit-elle en terminant, et tu couvriras de honte mes cheveux blancs : car tu n'as ni religion, ni cœur, ni conscience. Une mère ne déerie pas vite ses enfants : tu m'abandonnes, et je supporte ma misère sans me plaindre ; mais tu ne maltraiteras pas le fils de ma fille, qui est en ce monde mon unique consolation, et je ne te demande qu'une chose, c'est de nous oublier et de me laisser au moins mourir en paix.

—Aurez-vous bientôt fini de radoter, s'écria Eugène, qui avait en vain essayé de l'interrompre plusieurs fois ? voulez-vous attirer ici les voisins, pour qu'on aille raconter tout ça au père Burec, qui est capable de ne pas s'en aller *ad patres*, pour me faire enrager ? Rentez et taisez-vous, ou . . .

Un affreux blasphème finit la phrase, et comme elle n'obéissait pas assez vite à son gré, il s'élança vers elle, et arracha d'entre ses bras débiles l'enfant qui jetait des cris des terreur.

Mon enfant, rends-moi mon enfant, cria la pauvre femme.

—Si vous dites encore un mot, je le jette par la fenêtre sur le pavé, rugit Eugène, dont la colère achevait de troubler la raison.

Et courant à la fenêtre, il l'ouvrit.

Alors l'aïeule, folle de douleur, se précipita à genoux, et les mains jointes, elle se traîna vers lui suppliante, le conjurant avec larmes et sanglots de lui rendre son petit-fils.

—Je ne veux pas faire un éclat, répondit-il, en laissant tomber le petit garçon sur le plancher, parce que ça me ferait tort en ce moment, et pourrait faire manquer mon mariage avec la petite Burec, qui a de beaux écus sonnants ; mais plus tard nous verrons ! Taisez-vous, mais taisez-vous donc ! vous dis-je : s'il vient quelqu'un, je ne réponds pas de moi.

Et comme un dernier sanglot s'échappait de la poitrine de sa malheureuse mère, il fit un pas vers elle et leva la main, mais sans oser frapper.

Ce geste triompha de l'émotion de la vieille femme. Elle se releva, saisit l'enfant qui s'attachait à elle, et sortit sans prononcer une parole ; mais après avoir franchi le seuil de la porte elle se retourna, et étendant vers l'ingrat un de ses bras par un mouvement plein d'une effroyable solennité :

—Je te maudis, dit-elle d'une voix sourde, et aussi vrai qu'il y a un Dieu au ciel, tu sauras que la malédiction d'une mère est lourde à porter.

Ce terrible arrêt prononcé, elle n'attendit pas de réponse ; et, faisant rapidement quelque pas dans la partie éclairée du corridor, elle disparut dans un appartement voisin.

Marie, à laquelle aucun détail de cette scène n'avait échappé, sortit alors de la torpeur où cette épouvantable

révélation l'avait jetée. Elle descendit l'escalier en courant.

—Maudit, maudit ! répétait-elle avec une sorte d'égarement. Mon Dieu ! mon Dieu ! sa mère l'a maudit !

Quand elle arriva chez elle, elle trouva son père parfaitement éveillé, et causant avec Jeannette.

Emue, tremblante, hors d'elle-même, elle leur raconta ce dont elle venait d'être témoin.

—Jésus, mon Dieu, ma fille ! et tu épouserais ce scélérat ! dit Jeannette sincèrement effrayée.

—Lui ! oh ! jamais, ma tante, s'écria Marie avec épouvante, heureusement qu'il n'est pas trop tard, et que je suis encore libre. Que m'importe ce qu'il dira et ce que les autres penseront ; je ne veux plus le voir, c'est un hypocrite, un menteur, un maudit.

—En attendant nous devons tous une belle chandelle à la bonne Vierge, dit le vieillard : ce gaillard-là vous avait enjolées, et sans ma bien heureuse maladie, nous tombions tous dans un abominable guet-apens. Quant à moi, je me suis fait longtemps tirer l'oreille, comme vous savez, et si je ne t'avais cent fois dit que sur cet article je te laisserais libre, j'aurais toujours refusé mon consentement. Mais voilà ! tu avais du goût pour lui ; je le croyais brouillé avec ses mauvaises connaissances, et revenu dans le droit chemin ; il travaillait comme un excellent ouvrier qu'il est, et j'avais cru pouvoir fermer les yeux sur le passé. On a beau grisonner, on manque quelquefois de prudence, et ceux qui se croient les plus sages sont souvent les mieux pris.

—Et dire que grâce à toutes ses fourberies et à toutes ses malices le pauvre Etienne est parti ! ajouta Jeannette, un enfant qui entoure la vieillesse de sa mère de tout respect ! un ouvrier si rangé, si honnête, un si bon chrétien, la crème des hommes, quoi !

—Etienne a mal agi, répondit sévèrement le vieillard : il ne devait pas quitter la maison pendant mon absence, et sans m'en avertir.

—Il avait du chagrin, objecta la vieille fille, et le chagrin abat les hommes ; si tu l'avais vu, il t'aurait fait pitié, Joseph, et tu aurais bien compris qu'après les vanteries d'Eugène et les duretés de Marie il n'avait plus qu'à partir.

—Pas dans un moment de presse, Jeannette. Que diable, on ne s'échappe pas ainsi comme un voleur, pour une chicane d'atelier et pour des propos de jeunes filles. En ça, il m'a déplu.

Marie, qui avait si fort atténué les torts d'Eugène et peint sous des couleurs si noires la conduite d'Etienne, se hâta de saisir l'occasion qui se présentait de réparer son injustice, et fit courageusement l'aveu de sa faute. Elle y ajouta le récit de sa rencontre à la chapelle, et ne dissimula pas l'impression qu'elle avait ressentie.

Le père Burec que la conversation commençait à fatiguer, ne répondit pas à son plaidoyer chaleureux en faveur d'Etienne, mais le lendemain il entama le premier une nouvelle conférence sur ce sujet délicat, et finalement envoya son apprenti chez la mère du jeune homme, en le priant de se rendre sur-le-champ près de lui.

Etienne ne se fit pas attendre.

—Garçon, dit le bonhomme, après avoir répondu aux questions timides qu'il lui adressa sur sa santé, tu sauras une autre fois qu'on ne doit jamais désertir son poste, et si tu avais été soldat, tu comprendrais que c'est une lâcheté. J'étais furieux après toi, je ne te le cache

pas, mais on s'est expliqué, j'ai reconnu que tes torts n'étaient pas aussi graves que je le croyais, et que tu pouvais te croire en droit de faire un peu le fier. Ainsi je t'ai fait rappeler, et si tu veux me revenir, libre à toi.

Etienne tournait avec embarras son chapeau entre ses doigts, et demeurait sombre et muet.

—Tiens, cela ne te va pas, reprit le vieillard en riant, est-ce que tu ne voudrais pas la forge sans la fille, par hasard ? Eh bien, prends-les toutes les deux, mon garçon, et remercie le bon Dieu du lot qu'il te donne.

—Etienne, pardonnez-moi, dit Marie en tendant sa main à l'ouvrier qui ne pouvait en croire ses oreilles ; j'étais une folle de repousser votre affection si dévouée et si vraie, et je vous rends mon cœur tout entier si vous voulez bien consentir à le reprendre.

Etienne prit la main qu'on lui offrait et la serra entre les siennes, tandis que deux larmes coulaient sur ses joues brunies.

—Et maintenant approchez, mes enfants, reprit le père Burec, outre mon consentement je vous donne ma bénédiction. Soyez longtemps heureux ensemble ! Etienne, tu seras un honnête homme et un digne maître ouvrier ; Marie, tu tâcheras de ressembler à ta mère : c'est tout ce que je peux te souhaiter de mieux, et le bon Dieu vous bénira comme je vous bénis ! Allons, allons, pas d'attendrissement, ajouta-t-il en passant le revers de sa main sur ses yeux : vous êtes contents, cela suffit, et quant à moi, je ne me suis pas senti souvent aussi remué. A la garde de Dieu, il me rendra la santé si ça lui plaît, mais désormais je mourrai en paix.

Etienne et Marie sont mariés depuis cinq ans ; depuis cinq ans ils sont aussi heureux qu'il est possible de l'être.

Le père Burec a remis entre les mains de son gendre ses intérêts matériels, se réservant le droit de conseil, et sa vieille expérience s'ajoute à l'activité du jeune homme ; aussi du côté des affaires, tout leur réussit à souhait. Sa dernière maladie l'ayant beaucoup affaibli, il a fait comme Jeannette, qui vit honorée et tranquille près du jeune ménage : il a pris sa retraite.

L'église et une petite-fille blonde qu'il aime follement, se partagent son temps. Le matin, il prie pour la prospérité de sa famille, et il assiste aux cérémonies religieuses qui se font dans les diverses églises de la ville ; l'après-midi, il visite ses connaissances et promène la petite Marie, dont il s'est constitué le gardien.

Marie voit parfois passer devant sa maison une femme vieillie avant le temps, fanée, amaigrie, aux vêtements souillés, qui traîne après elle deux enfants de l'aspect le plus misérable : c'est Malvina. Elle a épousé Eugène malgré ses parents. Pendant deux ans ils ont mené joyeuse vie, elle a satisfait son amour pour la toilette, et lui son goût pour la dépense. Puis, quand sa petite dot a été épuisée, quand les créanciers sont venus s'emparer de ce luxe d'emprunt, Eugène est parti pour Paris, la laissant elle et ses enfants dans le plus affreux dénûment. Elle compte parmi les malheureux que soutient cette société de Saint-Vincent de Paul, si haïe, si décriée par son mari. Sans elle, la faim torturerait les entrailles de ses enfants : car sa santé est délabrée, et le courage lui manque.

Quand Marie l'aperçoit, elle éprouve toujours une émotion pénible ; cette destinée aurait pu être la sienne, sans un hasard qu'elle regarde, avec raison peut-être, comme une intervention de la Providence. Se fondant

sur leurs relations passées, elle a voulu donner plutôt à elle qu'à une autre la part qu'elle fait aux pauvres dans l'aisance de sa vie. Malvina, dont l'envie rongé le cœur et aigrit le caractère, a d'abord repoussé l'aumône de son ancienne amie.

Mais Marie a dans sa délicatesse trouvé un moyen de la lui faire accepter sans qu'il en coûte à son amour-propre.

C'est la blonde petite Marie, qui, conduite par la vieille Jeannette, va porter dans la misérable chambre, les secours en argent ou en vêtements, et elle est si aimable avec les enfants qu'elle visite, elle s'y prend de si bonne grâce, que Malvina n'ose plus refuser.

Et quand le père Buce, qui n'aime pas les paresseuses, fait des observations, Marie lui ferme la bouche en disant :

— Cher père, je suis heureuse, et elle souffre ! et vous n'avez vous-même appris à rendre le bien pour le mal.

ANNA ÉDIANEZ.

## VARIÉTÉS.

### Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais. (1)

*Adressées à Mgr. Bruté, de Rennes, ancien Evêque de Vincennes (Etats-Unis.) Recueillies par M. Henri de Courey (de Laroche-Héron) et précédées d'une introduction par M. Eugène de la Gournerie.*

La publication de ces lettres a été la dernière préoccupation de M. Henry de Courey de Laroche-Héron. Peu de jours avant sa mort, il rédigeait les notes qu'il voulait y joindre, et sentant la plume lui tomber des mains, il pria M. Grimaud, imprimeur à Nantes, à qui il en avait cédé le manuscrit, de s'adresser à M. Eugène de La Gournerie pour achever son œuvre. C'est donc, en quelque sorte, comme exécuteur testamentaire de Henri de Courey que M. de La Gournerie a écrit la belle étude sur *les deux frères La Mennais et Mgr. Bruté*, qui sert d'introduction à ce volume. Il ne nous est pas possible de le reproduire en entier ; nous en donnons les premières et les dernières pages. Mieux que tout ce que nous pourrions dire, ces citations feront comprendre quel intérêt offrent ces lettres et avec quelle vérité M. de La Gournerie a su peindre ceux qui les écrivent et celui à qui elles furent adressées.

Les lettres que publient MM. Vincent Forest et Emile Grimaud ont été adressées, de 1806 à 1836, par les deux frères de La Mennais, à M. Gabriel Bruté, d'abord professeur au grand séminaire de Rennes, puis missionnaire aux Etats-Unis d'Amérique, et, en dernier lieu, évêque de Vincennes, dans l'Etat d'Indiana. A la mort de celui-ci, en 1839, ces lettres passèrent dans les mains de Mgr. John Hughes, archevêque de New-York, qui les transmit plus tard à notre ami, M. Henri de Courey. Le paquet qui les contenait portait la note suivante, de la main de Mgr. Bruté :

“ Soixante-dix lettres des deux frères, Jean et Féli de La Mennais, extrêmement intéressantes pour les matières ecclésiastiques et littéraires et les affaires du temps.

(1) Ce dernier est l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion*.

“ Trésor littéraire à conserver, même après qu'il aura cessé d'être le trésor de l'amitié.

“ O mon Dieu ! acceptez cette séparation. Qu'elle m'est sensible après douze années ! ”

M. de Courey n'avait pas besoin de ces mots touchants pour comprendre quel intérêt devait présenter un pareil recueil, comme pensée, comme style et comme histoire. C'étaient, en effet, les premiers jets de deux puissantes veines, les premières confidences de deux âmes magnifiquement douées et qui alors vibraient à l'unisson. La diversité même des génies et des caractères devait en faire mieux ressortir les points saillants, et l'on ne pouvait qu'être heureux d'entendre, à côté de l'ardente voix de Tertullien, l'accent plus doux de Saint François de Sales.

Il était évident, en outre, que ces lettres, datées pour la plupart de 1806 à 1814, devaient jeter un jour nouveau sur les années les moins connues des deux frères, et, en même temps, sur les commencements de Mgr. Bruté, de ce savant et courageux prêtre qui fut d'abord l'un des plus brillants élèves de l'École de Médecine de Paris, puis l'une des gloires de Saint-Sulpice, avant de se faire l'humble apôtre des populations perdues du Nouveau-Monde. La vie de Mgr. Bruté avait été publiée en Amérique ; M. de Courey résolut de la faire connaître en France ; mais il lui sembla surtout que la publication des lettres dont il était en possession serait le plus bel hommage qui pût être rendu à la mémoire de l'Evêque de Vincennes. Il s'empressa donc de demander à la famille de MM. de La Mennais l'autorisation d'en faire usage. Cette autorisation lui fut accordée avec bienveillance ; malheureusement, au moment même où il achevait de corriger, pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*, les épreuves de la *Vie de Mgr. Bruté*, et, avant d'avoir pu écrire l'*Introduction* aux lettres, il se sentit faiblir ; et la mort fit tomber de sa main cette plume ferme et consciencieuse que ni l'épuisement ni la maladie n'avaient pu lui arracher.

Ce fut alors que M. Emile Grimaud me proposa, sinon de remplacer M. de Courey, — telle ne pouvait être aucunement ma prétention, — du moins de contribuer pour ma part à l'accomplissement de son dernier vœu. J'y consentis d'autant plus volontiers, que c'était pour moi l'occasion de conserver un pieux souvenir au vénérable abbé Jean de La Mennais, dont la tombe venait de s'ouvrir au milieu des regrets de toute la Bretagne. Il m'était doux aussi d'unir une dernière fois mes pensées et mes travaux à ceux d'un collaborateur qui usa sa vie à la défense de la vérité, et dont le beau talent s'appuyait sur le plus noble caractère.

Le nom de *La Mennais*, reproduction francisée sans doute du *Menéz* breton, dont la signification est *Montagne*, n'était, il y a un siècle, que le nom d'un petit domaine situé commune de Trigavoux, dans le département actuel des Côtes-du-Nord, et appartenant à la famille Robert, très honorable et très ancienne famille d'armateurs de Saint-Malo. Pierre-Louis Robert, riche armateur lui-même, l'ajouta à son nom ; il signait *Mennais-Robert*, et était connu sous le nom de *La Mennais*. (1). Son frère signait *Des Saudrais Robert*, et était

(1) Ses deux fils signent ordinairement, dans les lettres que publie M. Emile Grimaud, *J.-M. Mennais* et *F. Mennais* ; mais à partir de 1834, époque de sa rupture avec l'Eglise, ce dernier ne signa plus que *F. Lamennais*, afin de mieux marquer en lui, sans doute, l'homme nouveau et l'abandon de tous ses souvenirs.

connu sous le nom de *Des Saudrais*. L'un et l'autre épousèrent deux sœurs, Gratiennne et Félicité Lorin, dont le père, Pierre Lorin, était *conseiller du roi, sénéchal, premier juge, magistrat civil, criminel et de police de la juridiction de Saint-Malo*. Pierre Lorin habitait tantôt Saint-Malo, où l'appelait l'exercice de sa charge, tantôt une maison de campagne près de Dinan, sur la lisière de la forêt de Coë-quin, vieux manoir qu'il avait reconstruit avec dépense; cette maison se nommait la Chênaie. On y voyait dans le salon, il y a quelques années, et l'on y voit sans doute encore les portraits de M. et de M<sup>me</sup> Lorin, M. Lorin en grand costume de juge, M<sup>me</sup> Lorin vêtue de damas jaune et entourée de fourrures: deux physionomies calmes et souriantes.

Du mariage de Pierre-Louis Robert de La Mennais et de Gratiennne-Jeanne Lorin naquirent trois enfants: — Marie, qui épousa dans la suite M. Ange Blaize; — Jean Marie, l'illustre et pieux fondateur des *Petits Frères de l'Instruction Chrétienne*, — et Félicité ou Féli, comme on l'appelait dans l'habitude: c'était l'écrivain (1).

Nous apprenons de l'acte de naissance de ce dernier, qu'il fut baptisé par l'Evêque de Saint Malo, Antoine-Joseph des Laurents (2). Ce fait seul suffirait pour indiquer quelle était la position de la famille de La Mennais et de quelle considération elle jouissait dans sa ville natale. Cette considération ne fit que s'accroître, et, en 1788, des lettres de noblesse furent accordées par Louis XVI à Pierre-Louis Robert de La Mennais, sur la demande des Etats de Bretagne.

Prospérité, distinction, estime publique, rien ne manquait donc à la famille La Mennais, lorsqu'elle se vit atteinte des plus rudes coups. En 1789, c'est la mort de M<sup>me</sup> de La Mennais; en 1793, c'est la perte de la fortune: la ruine fut si complète, que le généreux négociant, qui avait fait vivre des populations entières, n'eut plus, pour vivre lui-même, qu'une modique pension que lui firent ses enfants. Nous trouvons dans la *Correspondance* de Féli de La Mennais, publiée en 1858, la date de la mort de son père. — "Je viens d'éprouver une vive affliction, écrit-il à M<sup>me</sup> de Senfft, le 28 janvier 1828; nous avons perdu mon pauvre père; il avait quatre vingt-six ans, et sa vie n'était plus qu'une longue agonie supportée avec toute la patience de la foi et toute la vigueur d'âme d'un chrétien. Je le recommande à vos prières, bien que je le croie maintenant plus heureux que nous. Cette perte, après tant d'autres, pèse tristement sur mon cœur. *Siccine separat amara mors!*"

Féli exprime des regrets non moins vifs, dix-huit mois plus tard, à l'occasion de la mort de son oncle. Des Saudrais (3). — "Encore une nouvelle douleur! écrit-il. Je viens de perdre mon pauvre oncle, qui avait été pour

moi un second père. Les deux frères avaient, le même jour, épousé les deux sœurs. Ils sont réunis maintenant, et nous restons seuls! Tout s'en va, tout passe, tout meurt: *Beati qui in Domino moriuntur*. Je n'ai jamais compris, mais aujourd'hui je comprends moins que jamais comment les hommes peuvent s'attacher à cette vie misérable, où nous n'avons rien autre chose à faire, dit Tertullien, que d'en sortir au plus vite.

Une douleur si vivement sentie nous révèle tout ce qu'avait été cette famille. Privés de leur mère, les jeunes La Mennais en trouvèrent une autre dans leur tante. De son côté, leur oncle, homme instruit, aimant et cultivant les lettres, se fit leur précepteur. Jean répondait à ses soins par son application non moins que par son intelligence; mais Féli ne pouvait apporter ni leçons ni conseils. L'oncle, irrité, l'enfermait, dit-on, dans sa bibliothèque, fatale prison où Voltaire se trouvait à côté de Bossuet, Tite-Live non loin de Jean-Jacques, et qui plut si bien à l'indocile écolier qu'il s'y fesait remettre sans cesse. De cette manière, son éducation fut beaucoup plus prompte qu'on ne l'espérait; mais si l'on eut un petit savant, on eut aussi un incrédule (1).

Il est aisé de penser quel coup ce fut pour une famille au sein de laquelle toutes les vertus chrétiennes s'étaient perpétuées, malgré la Révolution, sous la garde de Dieu. La maison qu'elle habitait était comme un sanctuaire révérend de tous, et qui, aux jours les plus mauvais, ne fut jamais fermé aux suspects ni aux proscrits. Un jour un prêtre s'y présente; il venait du fond de la Picardie, fuyant la persécution de ville en ville et ne cherchant plus que la mer, qui semblait pouvoir le soustraire à l'échafaud. Mais une fois entré sous le toit des La Mennais, et après y avoir rencontré Jean, un enfant alors, mais dans le regard duquel étincelait déjà ce que des juges peu suspects appelleront plus tard son génie; Jean, avec sa foi si vive, son cœur si ardent, son intelligence si puissante, sa noble soif de savoir et sa soif plus noble encore de travailler pour l'Eglise et de souffrir pour elle (2), l'abbé Vielle ne songea plus à partir et devint l'apôtre de la Bretagne.

M. Blaize nous a retracé, dans une page charmante, le vivant souvenir que son oncle Féli avait gardé des visites de l'abbé Vielle. — "Parfois le soir, dit-il, un prêtre non assermenté, le vénérable abbé Vielle, se glissait à la faveur d'un déguisement dans la maison paternelle. A minuit, la famille se réunissait dans une mansarde. La chère Villemain, si dévouée à ses maîtres, veillait au dehors. Deux bougies brûlaient sur une table transformée en autel. M. Vielle, assisté de mon oncle Jean de La Mennais, alors âgé de treize ans, disait la messe: tous priaient avec ferveur. Le bon prêtre bénissait les vieillards et les enfants, et se retirait avant le jour."

Ces pieuses scènes, renouvelées de la primitive Eglise, n'étaient pas rares alors en Bretagne; et ce que nous venons de voir dans une mansarde de la rue Saint-Vincent, on aurait pu le voir dans beaucoup d'autres mansardes ou plus pauvres ou plus riches. La maison de M<sup>me</sup> Bruté, à Rennes, était une de ces habitations bé-

(1) Jean-Marie naquit le 8 septembre 1780, et Félicité le 29 juin 1782. L'hôtel de La Mennais, où ils naquirent, était rue Saint-Vincent.

(2) Le parrain était M. Denys François Robert Des Saudrais, et la marraine dame Marie Jeanne Henry, comtesse de l'Aumosne. Les Uguet de l'Aumosne sont une ancienne famille de l'évêché de Dol. Quant aux Henry, il existe plusieurs familles nobles de ce nom en Bretagne. L'une d'elles, anoblée en 1732, avait même porté le nom de la Chênaie. (Voir le *Nobiliaire de Bretagne*, par M. Pol de Courcy.)

(3) 15 juin 1829.

(1) Ce détail est emprunté à une suite d'articles publiés dans le *Commerce Breton* de Saint Malo (août 1861). Ces articles manquent, il est vrai, de critique; mais le fait des mauvais commencements de Féli résultera, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, de ses lettres mêmes.

(2) Voir la belle *Oraison funèbre de l'abbé Jean de La Mennais*, par M. L'abbé de Léséleuc, p. 17.

nies; et le jeune Gabriel Bruté y reproduisait, près de sa mère, la piété ferme, active et courageuse de Jean de La Mennais à Saint-Malo. Une différence existait cependant entre eux. Dès le jour de sa première communion, c'est-à-dire dès l'âge de neuf ans, Jean de La Mennais avait décidé de son avenir. Gabriel Bruté, au contraire, suivait un peu au hasard des vocations diverses, sans autre dessein arrêté que de toujours servir Dieu. Ainsi, dès le Concordat, Jean de La Mennais s'empres- sait d'entrer dans les ordres (1), et, à même moment, Gabriel Bruté se distinguait à la fois par sa science dans les amphithéâtres de l'École de Médecine et par sa ferveur dans la congrégation du P. Bourdier-Delpuits. L'amour de Dieu et le besoin de se dévouer n'étaient d'ailleurs pas moins vifs chez l'un que chez l'autre. Aussi, dès qu'ils se rencontrèrent, Jean de La Mennais, vicaire de Saint-Malo et fondateur d'une école déjà florissante, et Gabriel Bruté, professeur au grand sémi- naire de Rennes, une amitié étroite s'établit entre eux.

Les premières lettres qui témoignent de cette amitié sont de 1806. Elles traitent d'abord de questions ecclé- siastiques. J'y remarque cette phrase: "De qui un métropolitain tiendrait-il aujourd'hui le pouvoir d'insti- tuer ses suffragants? Les anciens canons ont été abolis par l'autorité ecclésiastique, et seule elle peut leur rendre leur première vigueur. Le prince n'a aucun droit sur les choses purement spirituelles.... Donc, un arche- vêque qui prétendrait donner la mission à ses suffragants agirait sans titre, et cet acte serait radicalement nul, évi- demment schismatique."

Ainsi, dès le 20 juillet 1836, l'abbé Jean entrevoyait les desseins, cachés encore, de Napoléon, et résolvait d'un mot les questions qui devaient être soumises au concile de 1811. Cette seule phrase contient en germe le bel ouvrage sur la *Tradition de l'Eglise*, que les deux frères, Jean et Féli, publièrent en 1814.

Les questions universitaires viennent ensuite. J'ai dit que l'abbé Jean, simple vicaire de Saint-Malo, y avait fondé une école. Avec l'abbé Vielleville pour tout corps enseignant, sa foi pour toute ressource, un noble rocher bre- ton, sa ville de Saint-Malo pour point d'appui (2), on l'avait vu réunir de nombreux élèves dans un séminaire qui devait former leur vie depuis l'enfance jusqu'à l'or- dination. Mais l'Université veillait avec ses règlements, ses programmes, ses inspections, ses certificats d'études. Les difficultés renaissaient à chaque pas, et les exemples de découragement étaient loin de manquer au pauvre vicaire.—"Ah! mon ami, nous sommes désolés, écrivait-il à ce sujet (3); il ne faut pas précipiter l'avenir sur le présent, sans quoi nous en serions écrasés. Cesser de faire le bien est une étrange moyen d'empêcher le mal. Ne prévoyons pas trop, c'est le Saint-Esprit qui nous le conseille: *Cogitatus presentium avertit sensum.*"

Nous saisissons ici un des traits distinctifs du ca- ractère de l'abbé Jean; il ne savait pas plus heurter que faiblir, mais surtout il ne se rebutait jamais. "Ne nous exaltons pas," disait-il encore, ne commençons pas par

réaliser les maux que nous craignons... A chaque jour suffit son mal (1).—Et il allait son train, surmontant le mal, jour par jour, et s'en remettant, pour ce que ne peut calculer la prévoyance humaine, sur son complé- ment nécessaire, la prévoyance de Dieu.

Le sentiment de sa faiblesse était d'ailleurs profond en lui, mais personne, en même temps, n'en savait mieux le remède.—"Mon cher Bruté, écrivait-il à son ami, priez pour moi avec une ardeur nouvelle. Si vous saviez combien je suis pauvre, combien je suis faible, vous auriez pitié de ce frère Jean qui a reçu tant de grâces et qui en profite si mal (2)."—Ce sentiment se reproduit sous mille formes dans sa correspondance:—"Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean!... Mon très cher ami, souvenez vous au saint autel du pauvre Jean!..."

Dans une lettre du 20 juillet 1801, l'abbé Jean nom- me accidentellement son frère:—"Féli vous prie, dit-il, de lui envoyer la note exacte des ouvrages de Simler sur la critique sacrée."—Ce peu de mots suffit pour nous révéler le changement qui s'était opéré dans l'âme ardente de Féli. Enfermé, à la Chêne-aisie, dans cette bi- bliothèque qui fut peut être le théâtre de sa chute, il avait fini par y retrouver, sous la douce influence de l'affection et de la science fraternelles, la foi qu'il avait perdue. A partir de ce moment, les études sacrées ab- sorbent son activité dévorante. Il se familiarise avec le latin, le grec, l'hébreu, afin de posséder comme la sienne toutes les langues de l'Eglise. Il y joint l'anglais et l'allemand, afin de pouvoir répondre à tous les systèmes et à tous les sectaires. Les amis de son frère deviennent en même temps ses amis; il s'attache surtout à Gabriel Bruté, sans l'avoir vu jamais, parce qu'il trouve en lui épanchement, science et ferveur.

"Excellent ami, lui écrit-il le 17 février 1809, que j'attends avec impatience le moment où je pourrai vous exprimer de vive voix ma tendre reconnaissance de cette amitié si bonne, si douce, si aimable, que vous daignez me témoigner, à moi qui la mérite si peu!... Hélas, cher Bruté, c'est la misère toute vive que votre pauvre ami. Quand je réfléchis sur ma vie passée, sur cette vie toute de crimes que les austérités les plus rigoureuses, la pé- nance la plus sévère et la plus longue ne seraient pas suffisantes pour expier, et qu'après cela je viens à consi- dérer mon état présent, cette tiédeur, cette mollesse, ce poids des sens qui me lasse et qui m'abat, cet amour- propre qui ne se sacrifie jamais qu'à demi et qui renait sous le couteau même, j'entre dans une frayeur qui n'a que trop de fondement et je me demande si c'est donc à un malheureux tel que moi de pénétrer dans le sanc- tuaire..."—"Ce pauvre Féli vous ouvre son cœur, ajoute l'abbé Jean; si je pouvais vous ouvrir le mien, vous le verriez tout rayonnant de joie: *Misericordias Domini in eternum cantabo.*"

(A CONTINUER.)

## UN PEU DE TOUT.

—Un des fermiers du baron d'Asières se plaignant à lui que les taupes lui gâtaient un beau pré, et qu'il ne pouvait y trouver de remède: "Vous êtes bien embar-

(1) Il reçut les premiers ordres à Paris, des mains de Mgr. Cortois de Précigny, ancien évêque de Saint-Malo, et fut or- donné prêtre à Rennes, le 21 février 1804, par Mgr. de Maillé, évêque du diocèse. Quant à M. Bruté, il quitta Rennes en 1799, obtint le grand prix à l'École de Médecine de Paris, en 1803, et entra, la même année, à Saint-Sulpice.

(2) *Oraison funèbre*, par l'abbé de Léséleuc, p. 20.

(3) Lettre de 1807.

(1) Lettre du 26 juin 1809.

(2) 4 juillet 1807.

rassé, répondit-il ; eh ! faites-le paver !"—Le même baron étant en voyage, on lui donna dans une auberge une chambre dont les cloisons étaient presque entr'ouvertes : il s'en plaignit à l'hôtesse en lui disant : " Mais, Madame, cela est détestable ; on voit, dans votre chambre, le jour toute la nuit."

\* \* \*

—Deux Gascons, s'étant pris de querelle, se provoquèrent en duel. Lorsqu'il furent en présence, l'un dit à son ennemi, qui était en posture de l'attaquer vigourement : " Cadédis, mon ami, tu me charmes ; je serais fâché de tuer un brave homme comme toi ; demande-moi la vie, je te la donnerai."

L'autre répondit fièrement qu'il ne la lui demanderait jamais, et qu'il n'avait qu'à se préparer à se défendre.

Le premier, qui n'avait guère envie de se défendre, continuait toujours à lui dire : " Demande-moi la vie, et je te la donnerai..."

Mais l'autre, s'étant lassé de ses fanfaronnades, lui dit encore de se mettre en défense.

—Ah ! dit le premier, je t'admire ; tu es un César. Eh quoi ! tu ne veux pas me demander la vie ?

—Non, répondit l'autre, défends-toi ou je te tue.

—Tu me ravis, mon cher, continua le premier ; eh bien ! puisque tu ne veux point me demander la vie, moi, je te la demande."

\* \* \*

—Quelqu'un voulait faire tirer l'épée, en pleine rue, à un Gascon qui l'insultait. Celui-ci appelle un décroeteur : " Tiens, mon ami, voilà une petite pièce, va-t'en à la paroisse dire qu'on sonne pour un mort et qu'on vienne quérir ce corps."

—Mais il me semble que Monsieur se porte bien, répondit le décroeteur.

—Oui, reprit le Gascon, mais ne vois-tu pas qu'il va se battre avec moi ?

\* \* \*

—Un peintre travaillait il y a quelques jours à faire certaines réparations à l'Hôtel Compain, Place d'Armes, à Montréal. Un étranger passait—

—Pourriez me dire le nom de cet Hôtel, demande-t-il à un flâneur de nos connaissances, qui se trouvait là par hasard ?

—C'est l'Hôtel qu'on peint, fit celui-ci en s'éloignant au plus vite.

\* \* \*

—C'était à Paris. Le Dr. T\*\*\* Commissaire canadien de l'Exposition Universelle revenait d'une des fêtes du jour où l'Empereur avait fait déployer une pompe extraordinaire. Il en causait avec un peintre, compatriote de beaucoup d'esprit, lorsqu'ils sont abordés par un ami, républicain féroce de la veille :

—Je suis de votre avis, leur dit-il ; Napoléon a véritablement le chic de la mise en scène : c'est ce qui nous a manqué en 1848 pour faire réussir la République.

—Allons donc, reprend le peintre canadien ; avouez plutôt, mon cher, que c'était la pièce qui était mauvaise.

\* \* \*

—Quelques meneurs parmi les étudiants de la ville de R\*\*\*, en France, avaient organisé un charivari qui devait s'exécuter sous les fenêtres de Monseigneur X., Evêque de cette ville. C'est ainsi qu'ils le récompens-

saient des trop grandes bontés qu'il leur avait toujours témoignées.

Le tintamarre était commencé, lorsque Monseigneur aperçut à travers la fenêtre la figure d'un jeune homme auquel il avait rendu, dans le temps, les plus grands services. Quelqu'un lui fit remarquer que c'était indigne de la part de ce jeune homme de s'être mêlé à cette farce insultante et de mauvais goût.

—Oh ! répondit l'Evêque, l'ingratitude ne tache pas, mais cela détache.

\* \* \*

*Spirituelle répartie d'Apelles.*—Les Anciens plaçaient Apelles à la tête de tous leurs peintres, soit pour ses coups de génie, soit pour les grâces de son pinceau. Sa touche était si délicate relativement aux autres, que, sur la vue de quelques traits tracés sur une toile, Protogène de Rhodes, peintre célèbre, connu qu'Apelles seul pouvait en être l'auteur. Cet artiste, justement admiré dans ce temps-là, n'avait pas négligé ses talents. Le proverbe *nulla dies sine lineâ* (aucun jour sans quelque trait) fut fait à son occasion. On dit qu'il exposait ses ouvrages en public, pour en mieux connaître les défauts. Un jour, un cordonnier, ayant critiqué la chaussure de quelqu'une de ses figures, Apelles corrigea ce défaut sur-le-champ ; mais l'ouvrier ayant voulu pousser la censure jusqu'à la jambe, le peintre l'arrêta par cette répartie : *ne sutor ultrâ crepidam*, qui est devenu un proverbe dont le sens est :

Savetier, garde-toi d'élever ta censure  
Au-dessus de la chaussure.

\* \* \*

*Henri IV et le glouton.*—Quand le ballon est enflé, ce qu'on veut y souffler encore ne peut servir qu'à le faire crever. De même, ce qu'on met dans le corps, après ce qu'il faut pour le nourrir, ne sert qu'à le délabrer. Quelle gloire honteuse que celle qu'on tire de la capacité du ventre ou d'un appétit glouton ! Un homme qui mangeait autant que six, se présenta un jour devant Henri IV, dans l'espérance qu'il en obtiendrait de quoi entretenir un si beau talent. Le roi, qui avait entendu parler de cet homme, lui demanda s'il était vrai qu'il mangeât autant que six.—" Oui, sire " répondit-il.—" Et tu travailles à proportion, " ajouta le roi ?—" Sire, " répliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force et de mon âge.—" Si j'avais beaucoup d'hommes comme toi dans mon royaume, dit alors le monarque, je les ferais pendre ; de tels coquins l'auraient bientôt affamé."

\* \* \*

*NAÏVETÉ.*—Un journalier avait tâché deux fois de se noyer, et deux fois il en avait été empêché par un moissonneur qui s'était jeté à la nage pour le sauver. Ce malheureux, décidé à finir sa carrière, profita du moment où il crut que l'autre ne le voyait pas et alla se pendre à la porte de la grange. Le moissonneur, qui s'en aperçut, le laissa faire et ne lui prêta aucun secours. Quelques heures après, le maître de la ferme, venant à passer devant cette porte, demanda au moissonneur pourquoi il avait laissé périr son camarade sous ses yeux : " Ma foi, reprit-il, voilà deux fois de suite que je le retire de l'eau ; et, comme il était trempé depuis la tête jusqu'aux pieds, j'ai cru qu'il s'était mis là pour se sécher."

# VERSET ou ÉLÉVATION

(POUR ORGUE OU HARMONIUM)

A. MINÉ, Organiste de la Cathédrale de Chartres.

Andantino.

RÉCIT  
ou  
JEUX DOUX.

The musical score is written for organ or harmonium and consists of five systems of two staves each. The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 6/8. The tempo is marked 'Andantino'. The first system is labeled 'RÉCIT ou JEUX DOUX.' and begins with a piano (*p*) dynamic. The score includes various musical notations such as notes, rests, slurs, and dynamic markings. The final system includes a 'Ped.' (pedal) marking and a fermata over the final notes.

First system of musical notation for piano, featuring a treble and bass staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). The treble staff contains a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the bass staff provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

Second system of musical notation for piano, continuing the piece with similar melodic and harmonic textures in the treble and bass staves.

Third system of musical notation for piano, concluding with a "Rall." (Ritardando) marking above the treble staff. The music features a final melodic flourish in the treble and a sustained harmonic accompaniment in the bass.



PROVERBES.—Qui aime Bertrand, aime son chien.  
 —Ami jusqu'à la bourse.  
 —L'amitié! rien n'est plus commun que le *nom*, rien n'est plus rare que la *chose*.  
 —On connaît les amis au besoin.  
 —L'adversité est la pierre de touche des amis.  
 —Ami de Socrate, ami de Platon, mais plus ami de la vérité.  
 —On connaît les bonnes sources dans la *sécheresse* et les bons amis dans l'*adversité*.  
 —Les bons comptes font les bons amis.  
 —Un faux ami est comme l'ombre d'un cadran solaire, qui se montre quand le soleil luit, et disparaît quand il s'enfuit.  
 —Aimez votre condition : on gagne rarement au change ; on dit avec raison : *douze métiers, treize misères*.  
 —Le temps est comme l'argent ; n'en perdez pas, vous en aurez toujours assez.  
 —Bien faire et laisser dire.  
 —Il faut faire cœur contre fortune.  
 —Si vous voulez faire votre affaire, allez-y ; si vous voulez qu'elle ne soit pas faite, envoyez-y.  
 —L'œil du maître engraisse le cheval.  
 —Rouge le soir ; blanc au matin, c'est la journée du pèlerin (*ce sont les signes du beau temps*).

\*.\*

EPIGRAMMES. — Je l'ai vu ! — Qui ? — Satan. — Vous raillez. — Non vraiment. — Quand ? — Tout-à-l'heure. — Où ? — Près de ce bois sombre. — Comment fait ? — Comme un âne. — Eh ! mon dieu ! justement, vous aurez eu peur de votre ombre.

\*.\*

Certain intendant de province.  
 Qui menait avec lui l'équipage d'un prince.  
 En passant sur un pont, parut fort en courroux.  
 — "Pourquoi, demanda-t-il au maire de la ville,  
 " A ce pont étroit et fragile  
 " N'avoir point mis de garde-fous ?  
 Le maire, craignant son murmure :  
 — " Pardonnez, monseigneur, lui dit-il assez haut.  
 " Notre ville n'était pas sûre  
 " Que vous y passeriez sitôt."

\*.\*

" Tu considères mon portrait,"  
 Disait à son époux une certaine folle  
 De qui le sot caquet sans cesse le désole ;  
 " Eh bien ! n'as-tu pas lieu d'en être satisfait ?  
 " Qu'y manque-t-il que la parole ?"  
 — " Ah ! lui répondit-il, je n'en juge point mal ;  
 " Et pour le repos de ma vie  
 " Je voudrais que l'*original*  
 " Pût ressembler à la *copie* !"

\*.\*

Le jour de demain.—Demain est un jour qui s'enfuit,  
 Même lorsqu'on croit qu'il s'avance ;  
 Au milieu de chaque nuit,  
 Il perd son nom dans sa naissance :  
 Lorsqu'on croit se saisir de lui,  
 On trouve que c'est AUJOURD'HUI,  
 Jusqu'à présent aucun humain  
 N'a pu voir arriver DEMAIN.

\*.\*

—Quelle est la ville où l'on doit avoir le plus à souffrir ? — C'est la ville de Meaux.

\*.\*

— Quel est le peuple qui a inventé les gants ? — Les Carthaginois, parce qu'ils craignaient les Romains (*l'air aux mains*).

\*.\*

— Pourquoi le vent est-il plus froid en hiver qu'en été ? — C'est qu'en hiver on ne veut pas le laisser entrer dans les maisons, de sorte qu'il est obligé de coucher dehors.

\*.\*

— D'où vient le son de la trompette ? — Il vient d'Asie, car la trompette a le son perçant (*persan*).

### ENIGMES.

- 3°. Mon maître porte à mon premier  
 Une mortelle haine,  
 Et le poursuit jusque dans son grenier,  
 Mais ce n'est pas sans peine  
 Qu'il se procure mon dernier,  
 S'il n'a près de lui la fontaine.  
 Mon tout convient au jardinier.
- 5°. Apprends, lecteur, que mon *premier*,  
 Comme préposition, se trouve en la grammaire ;  
 Chacun vante de mon *dernier*  
 Lorsqu'il est bon, la vertu salutaire ;  
 Si tu devines ce mystère,  
 Ami lecteur, tu seras mon *entier*.

(Explication au prochain numéro.)

### Solutions des Problèmes du dernier numéro.

1° Si le père a 45 ans et le fils 15, l'âge du père est bien clairement le triple de celui du fils ; eh bien ! dans 15 ans, le père aura 60 ans et le fils 30 ; le père n'aura par conséquent alors que le double de l'âge de son fils, quoique le nombre d'années ajoutées soit le même de part et d'autre.

2° Cette personne avait 30 dents ; en effet la moitié de 30 est 15 ; le tiers de 30 est 10 ce qui fait 25 ; auquel nombre si l'on ajoute 25, on aura celui de 50.

### Mots des Enigmes du dernier numéro.

1<sup>er</sup> : Oiseau. — 2<sup>e</sup> : Ciscaux.

On s'abonne au Bureau du Journal, No. 4, Rue St. Vincent maison voisine de la librairie Rolland et Fils.

Prix pour 12 mois..... \$2.50  
 " " 6 mois..... \$1.75

Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> Janvier et du 1<sup>er</sup> juillet ; on ne s'abonne pas pour moins de six mois.  
 Abonnement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances, manuscrits &c., doivent être adressés franco à M. le Gérant, au Bureau de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent.

Imprimé et publié par E. SÉNÉCAL, 4, Rue St. Vincent.